

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION

Bureau de dépôt légal : poste de Libin

Date de dépôt : le 30 juin 2006

**N° 230 JUILLET – AOÛT 2006**

ASBL

Siège social : Chanly

N° d'entreprise : 412936225

LES BARBOUILLONS**CALENDRIER DES ACTIVITÉS****Juillet**

Du 3 au 7	Vercors (Fr)	Session naturaliste dans le Vercors à Châtillon-en-Diois
Dimanche 23	Sohier	Présentation naturaliste d'un beau village de Wallonie

Août

Dimanche 6	Belvaux (14h)	Promenade familiale – La partie basse de la Haute-Lesse.
Samedi 19	Wiesme	Prospection entomologique dans différents sites*
Samedi 26	Daverdisse	Excursion consacrée aux fougères

Septembre

Samedi 2	Winnenne	Suite des observations dans la vallée de l'Hileau
Dimanche 10	Lavaux-Ste-Anne	Observation de la population de gentianes (et gestion)

Octobre

Samedi 7	Han-sur-Lesse	Prospection mycologique en Calestienne*
Samedi 28	Rocheft-Fesche	Prospection mycologique

* sortie plus spécialisée.

Réunion du **Comité** : le jeudi 10 août à 20 h dans le local de Lomprez.Réunion de la **Commission "Environnement"** : le jeudi 14 septembre à 20 h dans le local de Lomprez.



SOMMAIRE DU N° 230

1. Calendrier des activités
2. Sommaire
3. Informations diverses
4. Présentation de l'association
5. Calendrier détaillé des activités
6. Nos lecteurs nous écrivent
7. Comptes rendus des activités

N.B: Ces pages d'informations ainsi que celles « Bibliothèque » sont à détacher de vos Barbouillons. La pagination se poursuit tout au cours d'une année

Balade d'observations ornithologiques à Lavaux-Sainte-Anne (22 avril)	43
Prospection dans le cadre de la journée de la coccinelle à Villers-sur-Lesse (7 mai)	44
Observations naturalistes dans la vallée de l'Yleau à Winenne (13 mai)	46
Observations botaniques à Athies dans le Laonnois (France) (20 et 21 mai)	48
Prospection botanique à Éprave et à Rochefort (27 mai)	53
Observations ornithologiques et entomologiques à Lavaux-Sainte-Anne (3 juin)	55
Prospection bota., ornitho. et entomo. dans le camp militaire de Marche (10 juin)	58

8. Chronique de l'environnement

Contranhé – Rocher d'Éprave – Motocross et patrimoine privé de Rochefort – Gestion cynégétique	69
Contrat rivière en Haute Lesse	75



INFORMATIONS DIVERSES

Dans les Barbouillons n° 228 p. 11, une malencontreuse coquille s'est glissée dans la rubrique « Des nouvelles de l'équipe archéologique ». Le ravier en "verre à décor réticulaire" conservé à l'université d'Uppsala ne provient évidemment pas d'une tombe-plateau, mais bien d'une tombe-bateau. Les chefs vikings étaient souvent, à l'époque, inhumés dans leur bateau, au milieu de quantité d'objets plus ou moins précieux qui leur avaient sans doute appartenu. Parmi ceux-ci, des monnaies qui permettent de fixer avec précision la date de l'inhumation. Les tombes-bateaux étaient recouvertes d'un tumulus, un peu comme les tombes-à-char celtiques de la région de Neufchâteau. (Note de Maurice EVRARD)

OUVRAGE SORTI DE PRESSE

« Edmond d'Hoffschmidt de Resteigne » *Correspondance(1806-1856)* – Édition critique et annotée par Pierre Jodogne, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2006, 789 pages (Collection des « Anciens Auteurs belges », nouvelle série, n° 13)

Diffusion : Académie royale de Belgique, 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles.
ar@cfwb.be ou luc.moreau@cfwb.be

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Éditeur responsable : **LEBRUN Jean-Claude, 24, Wez de Bouillon, 6890 VILLANCE**

Adresse e.mail : jeanclaud.lebrun@scarlet.be

LES NATURALISTES DE LA HAUTE -LESSE

A.S.B.L. siège Chanly n° 412936225

Société fondée en 1968

Extrait de l'article 2 des statuts de l'association :

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;*
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;*
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.*

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE: 15 € minimum

FAMILIALE: 15 € + 1 € par membre... minimum

ETUDIANT : 7.50 € minimum

Indiquer sur le bulletin de versement les nom et prénom de la personne qui souhaite être membre. Pour la cotisation familiale, il suffit d'ajouter 1 € par membre supplémentaire et de mentionner leurs nom et prénom sur le même bulletin.

Cotisations à verser au compte : 000 - 0982523 - 10
des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl"
à 6921 CHANLY.

COMITÉ 2006 :

- CHANTEUX Pierre. Trésorier.
Rue du Seigneur, 7 - 6856 Fays-les-Veneurs. 061/ 53 51 41
- LEBRUN Jean-Claude. Secrétaire.
Wez de Bouillon, 24 - 6890 Villance. 061/ 65 54 14
jeanclaude.lebrun@scarlet.be
- LIMBOURG Pierre. Vice-Président.
Rue Paul Dubois, 222 - 6920 Wellin. 084/ 38 85 13
- MAREE Bruno. Président.
Rue des Collires, 27 - 5580 Han-sur-Lesse. 084/ 37 77 77
brumaree@skynet.be
- PAQUAY Marc. Administrateur.
Rue des Marmozets, 1 - 5560 Ciergnon. 084/ 37 80 97 ou 0576/ 21 49 29
m.paquay@swing.be
- TYTECA Daniel. Administrateur.
Rue Long Tienne, 2 - 5580 Ave-et-Auffe. 084/ 22 19 53
tyteca@poms.ucl.ac.be
- WEYLAND Françoise. Administrateur.
Rue Grange Maxi, 5 - 5361 Mohiville. 083/66 83 55
F.Weyland@mrw.wallonie.be

L'association est membre d'Inter-Environnement Wallonie et de Coalition Nature. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et agréée par la Région Wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation. Elle publie ce périodique avec l'aide du Ministère de la Région Wallonne, Division de la Nature et des Forêts.



CALENDRIER DES ACTIVITES

JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2006

Dimanche 23 juillet 2006 : Sohier, un des plus beaux villages de Wallonie. Collaboration à l'élaboration d'un livret-guide de découverte du village, sous la direction de Maurice Evrard.

Les thèmes abordés par les Naturalistes de la Haute-Lesse :

- La géologie locale typiquement ardennaise, en bordure de la Famenne
- Le paysage observable du village : Ardenne, Calestienne, Famenne, Condroz
- La mare de Sohier : un site de grand intérêt biologique.

Guide : Maurice Evrard (tél. : 084/38 80 76)

Rendez-vous : 9 h 30, église de Sohier

Dimanche 6 août : Promenade familiale du dimanche après-midi avec les NHL – La partie basse de la Haute-Lesse. Promenade-prospection des versants de la Lesse à Belvaux (Rochefort) : les Rapides, les abords du parc animalier, les sols calcaires et les sols acides, le Ri d'En Faule...

Guide : Bruno Marée

Rendez-vous : 14 h, église de Belvaux

Samedi 19 août : Prospection entomologique dans les pelouses et friches schisteuses, dans les lisières forestières et dans les landes à callune

Guide : Marc Paquay (GSM 0476/214929)

Rendez-vous : 9 h 30, église de Wiesme

Samedi 26 août : Excursion consacrée aux fougères... et autres plantes dans la région de Daverdisse (Basse Ardenne), notamment dans la vallée de l'Almache.

Guides : Jean Leurquin et Marie-Thérèse Romain (tél : 084- 36 77 29)

Rendez-vous : 9 h 30, église de Daverdisse

Samedi 2 septembre : Observations et prospections dans la vallée de l'Hileau (suite). Inventaires botaniques, entomologiques..., relevés de l'indice biotique, etc.

Guides : Marc Paquay et Bruno Marée

Rendez-vous : 9 h 30, église de Winenne

Dimanche 10 septembre : Observation des populations de gentianes (*Gentiana germanica* et *G. ciliata*) en Lesse et Lomme. Évaluation en relation avec les mesures de gestion appliquées à ces sites.

Guide : Pierre Limbourg

Rendez-vous : 9 h 30, parking du château de Lavaux-Sainte-Anne

Samedi 7 octobre : Prospection mycologique dans les environs de Han-sur-Lesse (affleurements calcaires de la Calestienne). Sortie organisée en collaboration avec les Naturalistes de Namur-Luxembourg.

Guide : Arlette Gelin (tél : 084/37 74 97)

Rendez-vous : 9 h 30, Belvédère de Han-sur-Lesse (route de Han vers Rochefort)

Samedi 28 octobre : Prospection mycologique dans les chênaies-charmaies de Famenne en fonction des possibilités laissées par les chasses et... la poussée de la fonge.

Guide : Marc Paquay

Rendez-vous : 9 h 30, parking de Fèche à 3 km à l'ouest de la sortie E411 de Rochefort vers Ciergnon



INFORMATIONS DIVERSES

« LE CALENDRIER DU NATURALISTE »

Les vacances sont à nos portes et avec elles, certainement de très belles observations naturalistes en tous genres. Nous comptons donc sur votre participation ; et ne craignez surtout pas de prendre votre plume pour nous raconter en quelques lignes seulement ces quelques moments de nature.

Merci d'avance à toutes et tous.

Aujourd'hui, la mort dans l'âme, je me décide à faire couper un pin et un frêne. Ils ont tellement grandi, face à la baie vitrée de mon salon, qu'ils absorbent vraiment toute la lumière du midi.

Lorsque les deux arbres sont par terre et débités en tronçons, mon beau-frère, qui joue au bûcheron occasionnel, m'appelle et me montre le sommet du pin abattu. Ce tronçon d'environ un mètre est entouré, sur 50 centimètres de haut, par un entrelacs de branchettes épineuses provenant sans aucun doute du robinier faux acacia voisin : une véritable ceinture de protection ! Oui, mais pour protéger quoi ?

En écartant cette barrière de branchages, je découvre, bien caché derrière ce rempart végétal, un très joli nid de pies (Pica pica) ... En observant de plus près, je constate que subsistent, dans le fond du nid, des traces fraîches de jaunes d'œufs. Alors, en regardant dans l'herbe, j'ai pu voir des « embryons » de pies pas plus gros que des crevettes !

J'ai eu un peu de remords face à ce carnage... Mais, beaucoup moins que s'il s'était agi de mésanges ou de pinsons !

Marie-Madeleine ANTOINE

Vos projets d'articles peuvent être remis à l'un des membres du Comité ou être envoyés, soit par courrier, soit par messagerie, à Patricia De Becker - Rue Grange Maxi, 5 à 5361 Mohiville –
e-mail : weydeb@skynet.be.



COMPTES RENDUS DES ACTIVITÉS

Samedi 22 avril : Balade d'observation ornithologique dans la région bucolique de Lavaux-Sainte-Anne

Marc PAQUAY

Assurément une belle balade au départ de la place du château... traversant le village puis le bocage du Tienne de l'église, les lisières du Tienne du Solin, du Gros Tienne et du Tienne del Vigne.

Le printemps est annoncé timidement ; la fraîcheur persiste mais les oiseaux sont tout de même là pour égayer le paysage sonore malheureusement pollué par le bruit de fond lointain de l'autoroute ...

Autour du château, dans le rideau de peupliers bordant la Wimbe, un *Chardonneret* égrène ses vocalises rapides ; dans le village, quelques *Hirondelles de cheminée* sont de retour ; sur les cheminées, les *Choucas* lancent leurs cris jacassants.

À la sortie de l'agglomération, notre regard est attiré par le vol de deux *Ouettes d'Égypte* : c'est un bel oiseau en vol (le miroir blanc sur un fond d'aile noir est superbe) mais la présence croissante de cette espèce commence à inquiéter les naturalistes. En effet, cette espèce d'oie exotique, introduite par l'homme, devient envahissante. Elle se propage rapidement, crée des déséquilibres et des dérangements pour les espèces indigènes : il s'agit d'une menace sérieuse pour la biodiversité. Sa prolifération doit être surveillée attentivement.

Nous poursuivons vers les « Tiennes » et là, nous détectons le chant du *Rossignol*, de la *Locustelle tachetée* et de la *Fauvette des jardins* (première de l'année).

Plus loin, dans la plaine de « Pré Mouchon », un lieu prédestiné à l'observation ornithologique [!] nous repérons une *Pie grièche grise*, deux *Tarriers pâtres*, des *Grives littorales* (dont une, sur son nid, dans des peupliers) et encore une *Locustelle* dans une friche.

Ouette d'Égypte

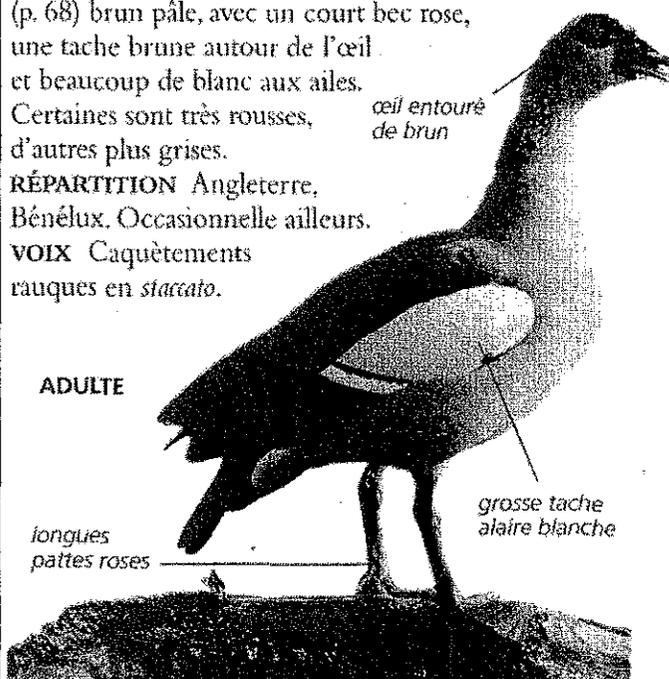
Introduite en Angleterre comme oiseau d'ornement, l'Ouette d'Égypte s'y est installée à l'état sauvage.

Elle fait penser à un Tadorne de Belon (p. 68) brun pâle, avec un court bec rose, une tache brune autour de l'œil et beaucoup de blanc aux ailes.

Certaines sont très rousses, d'autres plus grises.

RÉPARTITION Angleterre, Bénélux. Occasionnelle ailleurs.

VOIX Caquètements rauques en *staccato*.



ADULTE

longues
pattes roses

grosse tache
ailaire blanche

Illustration extraite de « Oiseaux de France et d'Europe », édition Larousse, p. 376.

Dimanche 7 mai : Prospection dans le cadre de la journée de la coccinelle à Villers-sur-Lesse

Jean-Claude LEBRUN

Avec le mois de mai et les premiers beaux jours, les Natu's se sentent des fourmis dans les jambes et le besoin de partager le réveil de la nature.

Nous étions donc très nombreux au départ de cette promenade dont l'objectif était d'inventorier la population de coccinelles dans ce petit coin de paradis royal qu'est la vallée de la Lesse à Villers.

MESDAMES LES COCCINELLES

Certes, les coccinelles sont de bien jolis insectes qui peuvent rivaliser avec de nombreux autres dont la plupart sont de véritables bijoux pour ceux qui se donnent la peine de les observer, loupe à la main. Mais pourquoi jouissent-elles d'un tel capital de sympathie et de popularité pour le commun des mortels. Dès le départ, Jean-Yves Bagnée, notre guide expérimenté et passionné par ce petit monde à six pattes, nous a décrit comme un docte professeur la morphologie, les mœurs, l'habitat et les caractères macrologiques nécessaires à une bonne détermination de ces minuscules bestioles qui ont inventé, bien avant l'homme, la numération, la symétrie... et même l'élevage d'animaux domestiqués !

DÉCOUVERTES DES BIOTOPES

Les consignes de prospection clairement définies, nous avons parcouru les différentes stations prévues au programme. Les récolteurs, munis de grands filets, ont approvisionné les déterminateurs qui utilisaient la clef rédigée par Jean-Yves et Étienne Branquart et éditée par Jeunes & Nature asbl. Bien entendu, on ne peut dissocier de leur biotope nos « bêtes à bon dieu » : les botanistes et les phytosociologues ont apporté leur expérience pour décrire au mieux les milieux occupés par les différentes espèces rencontrées.

TABLEAU DES ESPÈCES OBSERVÉES

Stations	Parking Ravel	Collyre-Vachaux	Jamboutc	Jamblinne-chapelle	Plant Jamblinne	Grande Prête	Jamblinne-chemin
Carré UEM	FR 5158	FR 5159	FR 5159	FR 5159	FR 5158	FR 5258	FR 5159
<i>Adalia decempunctata</i>	3	1		1	1		
<i>Aphidecta oblitterata</i>	1 (larve)						
<i>Calvia quatuordecimguttata</i>	1						6
<i>Coccinella septempunctata</i>	1	1	1	3		2	
<i>Exochomus quadripustulatus</i>	6				14		
<i>Harmonia axyridis</i>	2						
<i>Hippodamia variegata</i>				9			
<i>Oenopia conglobata</i>		1					
<i>Propylea quatuordecimpunctata</i>	6	3					2
<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i>	1			1	1		
<i>Rhizobius chrysoloides</i>							2
<i>Rhizobius litura</i>			1		1		
<i>Scymnus ferrugatus</i>	1						2
<i>Scymnus mimulus</i>					1		
<i>Scymnus suturalis</i>					11		
<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i>			10				
<i>Vibidia duodecimguttata</i>	2	1					

LISTE DES COLÉOPTÈRES RÉCOLTES

Marc Delbol et Monique Félix ont consacré une partie de la journée à l'observation des coléoptères appartenant aux familles des Bruchides, Curculionides et Chrysomélides. Nous reproduisons ici (avec l'aimable autorisation de leurs auteurs) leurs observations et commentaires :

Bruchidae	Curculionidae
<i>Bruchus atomarius</i> L.	<i>Ceutorhynchus punctiger</i> Gyll.
<i>Bruchus loti</i> Payk.	<i>Ceutorhynchus melanostictus</i> Marsh.
<i>Bruchus rufipes</i> Hbst.	<i>Ceutorhynchus constrictus</i> Marsh.
<i>Bruchidius fasciatus</i> Ol.	<i>Ceutorhynchus alliariae</i> Brisout
	<i>Ceutorhynchidius troglodytes</i> F.
Chrysomelidae	<i>Otiorhynchus clavipes</i> F.
<i>Oomorphus concolor</i> L.	<i>Otiorhynchus scaber</i> L.
<i>Derocrepis rufipes</i> L.	<i>Curculio venosus</i> Grahe
<i>Aphthona cyanella</i> Redt.	<i>Coenorhinus aequatus</i> L.
<i>Aphthona venustula</i> Kutsch.	<i>Limnobaris pilistriata</i> Steph.
<i>Hermaeophaga mercurialis</i> F.	<i>Phyllobius piri</i> L.
	<i>Rhynchites germanicus</i> Hbst.
	<i>Nedius quadrimaculatus</i> L.
	<i>Stereonychus fraxini</i> Degeer
	<i>Anthonomus pedicularis</i> L.
	<i>Pelonomus quadricorniger</i> Ol.

COMMENTAIRES

En ce qui concerne les bruches, pas de commentaire, sauf peut-être pour *Bruchidius fasciatus* qui se rencontre en nombre considérable dans les corolles de rosacées sauvages dont elles puisent les matières sucrées.

- *Aphthona cyanella* n'est pas très commune en Belgique (bien moins fréquente et confondue avec l'espèce voisine *A. pygmaea*). Elle vit sur les euphorbes. DERENNE ne signale aucune capture en Belgique. Certainement par confusion avec *A. cyanella*, mais l'examen de l'édéage ne prête à aucune erreur. La détermination du genre *Aphthona* est malaisée, les espèces étant très affines et très variables, surtout que la grande majorité des tableaux dichotomiques se basent sur la couleur des téguments !

- *Aphthona venustula*, contrairement à ce qu'écrit DERENNE dans son catalogue, n'est pas rare en Belgique. Elle aussi vit sur les euphorbes.

- Parmi les charançons, l'espèce la plus intéressante est certainement le *Pelonomus quadricorniger*, qui vit sur les renouées *Persicaria amphibia* et *P. lapathifolium*. La larve ectophage se nourrit des feuilles. La transformation s'effectue dans une coque suspendue aux tiges ou aux feuilles. DERENNE le cite comme rare, pourtant on peut l'observer sous le feuillage ou en grattant le pied des plantes (c'est peut-être pour cela qu'il a été peu observé chez nous !)

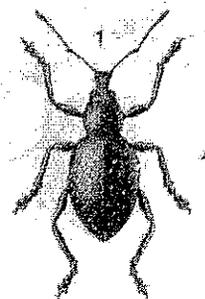
- *Otiorhynchus scaber* est localisé en Ardenne et en Gaume, souvent sur le feuillage, parfois sur les conifères.

- *Ceutorhynchus punctiger* vit sur le pissenlit, malgré l'abondance de cette plante, l'insecte n'est pas très souvent observé et pour cause : il se tient presque constamment au pied de la plante, ne grimpant dessus que par temps humide ou pour s'accoupler.

Les autres espèces observées sont plus banales.

Otiorhynchus clavipes, est une espèce proche de *O. scaber* et fait partie de la famille des Curculionidae. Tous ces insectes possèdent un rostre bien développé ainsi que des antennes terminées en massue et généralement coudées.

Ext. « Insectes d'Europe », éd. Bordas.



**Samedi 13 mai : Prospection de la vallée de l'Hileau (l'Iléve) à Winenne
Calcul de l'indice biotique**

Bruno MARÉE

Ambitions sérieusement revues à la baisse pour cette première prospection de la vallée de l'Hileau (ou Yleau), au départ de Winenne...

Marc nous avait concocté un itinéraire idéal, nécessitant de réguliers trajets en voiture, mais qui devait nous permettre de rencontrer le cours du ruisseau à 6 ou 7 endroits différents, depuis sa zone de source jusqu'à son arrivée dans les plaines de la Lesse, à Houyet.

L'intérêt et la pluridisciplinarité de la démarche, la curiosité insatiable des Natu's en balade, la grande richesse de cette vallée assez mal connue de nos membres et, surtout, les conditions météorologiques particulières nous ont vite fait comprendre qu'on ne ferait qu'aborder le sujet : seuls, deux ou trois sites seront réellement prospectés.

Il faudra impérativement y revenir !

Si la journée fut finalement assez acceptable d'un point de vue climatique, hormis une drache mémorable en début de matinée, les importants orages des journées et de la nuit précédentes avaient lessivé l'ensemble du territoire et provoqué d'importantes variations du débit de l'Hileau et de ses petits affluents. Les traces du débordement des eaux et de l'érosion qui en résulte étaient bien visibles un peu partout. L'eau véhiculait d'importantes masses de sédiments en suspension. La qualité des analyses chimiques envisagées allait évidemment s'en ressentir. La récolte des invertébrés aquatiques n'en était pas davantage facilitée.

Contraints et forcés par « des circonstances indépendantes de leur volonté », les naturalistes ont concentré leurs efforts en trois stations, sur l'extrême amont de l'Hileau. Un quatrième point d'observation s'est imposé sur un petit affluent du cours d'eau, rive gauche. Cet affluent descend directement de Winenne et rejoint l'Hileau, quelques centaines de mètres en amont du moulin situé le long de l'ancien chemin menant de Winenne à Javingue.

TABLEAU SIMPLIFIÉ DES OBSERVATIONS D'ANALYSES BIOTIQUES

N°	Station	Altitude	pH	Largeur	Bordure végétale	Eclaircissement	Groupe(s) faunistique(s) le(s) plus sensible(s)	Nbr total U.S.	I.B.
1	Hileau – Zone de source	350 m	4,5 5,5	< 1 m Ru	Taillis feuillus	Faible	1 U.S. de plécoptère	>10	9
2	Hileau – En aval de l'étang du Pré	250 m	6,1	< 1 m Ru	Prairie – Lisière	Moyen	1 plécoptère + Ephéméroptère (Ecdyonuridé)	>15	10
3	Hileau – Gué du Moulin	240 m	?	1 à 5 m Ruisseau	Clairière du moulin	Bon	1 éphéméroptère (Baetidé) + 3 U.S. de trichoptères	11 à 15	8
4	Affluent venant de Winenne	245 m	?	<1 m Ru	Plantation de résineux	Faible	2 U.S. de diptères	2	2

COMMENTAIRES

Station 1

Une eau très acide (pH 4 à 5,5), l'altitude et la présence de sphaignes nous rappellent que nous avons affaire à un ruisseau d'origine ardennaise. L'Hileau est un de ces nombreux petits cours d'eau qui prennent leur source sur le haut du versant du talus ardennais, comme la Wimbe ou le Ri d'Ave. Pour l'Hileau, il s'en est fallu de peu – quelques centaines de mètres un peu plus au sud ! – pour qu'il

file définitivement vers la Houille et ne rencontre jamais la Lesse... Pourtant, en bordure méridionale du bassin hydrographique de la Lesse, l'Hileau a choisi de dégringoler vers la dépression de la Famenne en traversant la Caestienne bien connue des naturalistes.

La présence d'une petite larve de plécoptère (Perle), très abondante à cet endroit, et d'une dizaine d'autres Unités systématiques (U.S.) nous permettent d'attribuer un Indice Biotique (I.B.) de 8 à 9 (sur 10) à la zone de source. À première vue, pour une station aussi proche d'une des sources, peut-être asséchée en période estivale, sous le massif forestier, la méthode biologique présente quelques limites. Dans les circonstances de ce jour, les méthodes d'analyses « chimiques » sont davantage encore aléatoires. En effet, la qualité de l'eau est sans doute ici assez irréprochable, même si une mesure des nitrates par colorimétrie révèle une concentration de plus de 4 mg/l.

Ce résultat étonnant s'explique peut-être par l'intense ruissellement alimentant anormalement le ri en provenance des matières organiques de la litière de la zone forestière... Quelques analyses de la dureté calcique présenteront également des résultats très variables, d'un prélèvement à l'autre, entre 20 et 80 mg/l d'équivalent calcaire. Il est probable qu'on soit réellement plus proche de 20 que de 80 pour cette eau acide typiquement ardennaise.

Station 2

L'analyse a été réalisée dans la première prairie pâturée rencontrée par le cours d'eau, à la sortie du massif forestier. Une seule larve de plécoptère est à nouveau signalée, mais en y ajoutant la présence d'*Ecdyomurus*, cela permet de comptabiliser deux U.S. parmi les groupes faunistiques les plus sensibles à la bonne oxygénation de l'eau. En ajoutant à cela la biodiversité totale des invertébrés recensés (plus de 15 U.S.), on attribuera la cote 10 à cette deuxième station. L'analyse biologique ne révèle donc pas la moindre trace de pollution.

Station 3

Au gué du moulin, le débit du ruisseau et la turbidité de l'eau ne facilitent pas la récolte. Pourtant, cela n'explique pas la baisse de qualité de l'eau enregistrée par la faune des invertébrés du cours d'eau. À côté d'un éphémère de la famille des Baetidés, en tenant compte de la récolte de quelques trichoptères à fourreau (3 familles) et d'une diversité globale estimée entre 11 et 15, on ne peut plus accorder ici qu'un I.B. de 8. Que s'est-il donc passé entre les stations 2 et 3 ? La seule présence du moulin restauré en seconde résidence ne peut pas justifier à elle seule la perte de qualité de l'eau. La réponse sera vite trouvée lorsque l'équipe des naturalistes remontera la petite vallée de l'Hileau, rive gauche, et rencontrera un petit affluent dévalant de la localité de Winenne. C'est la station 4 ! Signalons toutefois encore, station 3, l'observation d'une lamproie de belle taille, un poisson peu connu de nos petits cours d'eau, mais déjà observé dans la Lesse, le Ri des Glands et, aujourd'hui, dans l'Hileau...

LA LAMPROIE... UNE BESTIOLE PAS COMME LES AUTRES !

La petite lamproie ou lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) peut atteindre 20 cm de longueur et sept ans d'âge. Ce qui frappe tout de suite l'observateur, c'est la forme générale d'anguille au dos surmonté d'une fine nageoire ondulant sur la moitié arrière de l'animal. Plus difficile à remarquer, les sept petits trous branchiaux alignés à l'arrière de l'œil. Par contre, on constate très vite l'absence de mâchoires et la bouche en forme de ventouse. Celle-ci est munie de petites dents cornées. Pourtant, l'animal adulte ne se nourrit pas ! Les œufs - plus de 1 000 par femelle - sont pondus, en avril-mai, dans un petit nid creusé dans le sable, en eau peu profonde. Les jeunes (appelés ammocètes), à l'état de larves, vivent dans la vase pendant 3 à 5 ans et se nourrissent des matières organiques filtrées dans les sédiments. Ces jeunes immatures ressemblent aux adultes, mais sont tout à fait aveugles. Lors de la métamorphose, avec la maturité sexuelle, les yeux apparaissent... en même temps que le système digestif s'atrophie. C'est ce que d'aucuns appellent « avoir les yeux plus grands que le ventre ! »...



Dessin, Bruno MARÉE

Station 4

Ici, la situation est limpide. On ne peut pas en dire autant de l'eau ! C'est mort et ça sent mauvais, malgré l'important rinçage favorisé par les « coups d'eau » des orages des jours précédents. À peine un kilomètre de longueur, un débit sans doute très variable, une source en zone d'habitat, une couverture forestière composée de résineux, un éclairage faible, une végétation aquatique totalement absente (au moins dans la partie inférieure)..., aucun élément ne joue en faveur de ce ru.

Après une prospection aussi assidue que peu ragoûtante, seules deux unités systématiques de diptères sont découvertes. Résultat : un I.B. de 2 pour cet égout à ciel ouvert qui rejoint l'Hileau peu avant le moulin et notre I.B. 8 de la station 3. Il ne faut pas chercher plus loin. Heureusement, le débit nettement supérieur de l'Hileau permet de diluer la pollution organique en provenance des quartiers habités de Winenne. De plus, on peut supposer que la capacité d'auto-épuration du cours d'eau permettra à l'Hileau de se refaire une santé avant d'aborder les calcaires de la Calestienne... Mais ça, c'est une autre histoire... Et, pour la connaître, il faudra revenir !

Samedi et dimanche 20 et 21 mai : Observations dans le Laonnois (région de Laon, Bassin Tertiaire Parisien)

Daniel TYTECA

Ce séjour nous a permis de parcourir une région déjà prospectée par les Natus il y a 28 ans, jour pour jour ! Nous pouvons ainsi apprécier l'évolution des paysages et des habitats dans cette région « proche » de la nôtre, et pourtant si différente ...

C'est effectivement lors du week-end des 20 et 21 mai 1978 que nous parcourions le Laonnois, avec le même guide (Tyteca 1978) ! C'est à cette occasion que les Natus avaient pu faire connaissance avec notre ami Roland Behr, que je connaissais à l'époque depuis quatre ans, et qui m'avait fait découvrir certaines des richesses de la région.

Cette année, le groupe est nettement moins nombreux qu'en 1978 : suivant les moments, nous étions trois, quatre ou six ... Les conditions atmosphériques désastreuses de ce mois de mai (et peut-être aussi l'un ou l'autre couac dans l'organisation : mea culpa !) sont sans doute (je l'espère !) pour quelque chose dans ce désistement (?) massif. Le premier jour, le samedi 20 mai, nous effectuons la sortie en compagnie de membres de la Section Orchidées d'Europe des Naturalistes belges, qui n'étaient pas beaucoup plus nombreux ...

Rappelons pour commencer quelques caractéristiques de la région prospectée (d'après BOURNERIAS & JAMAGNE 1966 ; FAUCON 1974 ; voir aussi TYTECA 1982 ; ainsi que REVE et coll. 2005). Un périple accompli depuis notre région (Famennne – Ardenne) vers le Laonnois nous permet de traverser plusieurs entités phytogéographiques (au sens de la Flore de Belgique et des régions voisines, LAMBINON et al. 1992).

Descendant du haut plateau primaire ardennais, nous rencontrons, successivement, les couches secondaires du Lorrain avec de vastes étendues de forêts, et la plaine picardo-champenoise où dominent les cultures, pour enfin voir apparaître les buttes témoin du Bassin Tertiaire Parisien, bien identifiables puisque la première que nous voyons est celle où a été bâtie la ville de Laon. Je ne peux faire mieux ici que de reproduire le passage, déjà cité en 1978, de l'article de BOURNERIAS & JAMAGNE (1966), à propos de la partie septentrionale du Bassin Parisien :

« Son ossature est formée par l'assise résistante des calcaires lutétiens, surmontée de quelques placages de sables, d'argiles ou de limons. Vue du Nord, elle donne l'impression d'une haute surface continue, d'altitude moyenne 200 m, limitée par une cuesta abrupte, de 100 à 140 m de hauteur, revê-

tue d'un sombre manteau forestier. En fait, cette plateforme est fragmentée à l'extrême : creusée de ravins étroits ou de cirques arrondis, « culées » ou « cuves » où se blottissent vignes et villages, coupée de vallons ou de larges vallées comme celle de l'Ardon, elle est pulvérisée en une multitude de buttes de toutes dimensions dont la « montagne » de Laon est un exemple. Cette région est donc celle des contrastes : contrastes du relief, du micro-climat, du sol et naturellement de la végétation. »

La Figure 1 (adaptée de FAUCON 1974) illustre la structure géologique des buttes témoins et des vallées du Laonnois. En simplifiant, les habitats naturels les plus caractéristiques sont les pelouses calcicoles, localisées au flanc des buttes témoins ou à leur sommet, et les marais alcalins, présents dans les vallées mais aussi occasionnellement sur les pentes, là où un niveau argileux imperméable s'est intercalé et affleure entre le sable du Cuise et le calcaire grossier lutétien. De manière générale aussi, ce qui est frappant dans le Laonnois par rapport à notre région c'est l'absence totale de schistes et la fréquence de niveaux sableux. Ces différents aspects, liés à un climat plus chaud et plus sec, expliquent des différences significatives dans la composition de la flore.

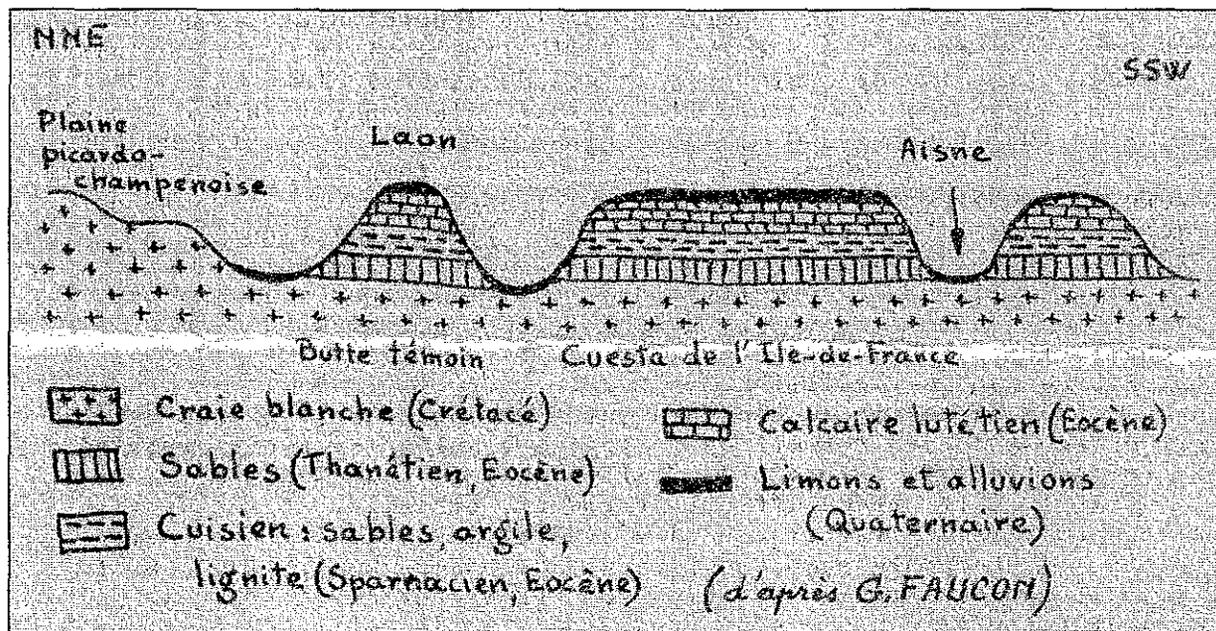


Figure 1. — Schéma simplifié montrant la structure du Bassin Tertiaire Parisien par rapport à la Plaine picardo-champenoise.

Bien évidemment, la région du Laonnois, comme toutes les autres régions sous nos latitudes, a subi des modifications significatives, au cours des dernières décennies, en termes de paysages, d'habitats naturels et d'utilisation du sol. Mes premières explorations dans ce terroir, entre 1976 et 1978, m'avaient fait découvrir une région relativement bien sauvegardée, extrêmement riche sur le plan biologique, où subsistaient de vastes étendues de pelouses calcicoles et de marais alcalins. Les botanistes et autres orchidologues de l'époque y « descendaient » pour y découvrir des caractéristiques qui n'existaient déjà plus, ou n'avaient jamais existé, dans notre pays.

En quelque trente ans, comme partout, les habitudes ont changé ; l'utilisation du sol s'est intensifiée (cultures, urbanisation), ou au contraire la déprise agricole sur les parcelles utilisées extensivement, se sont traduites par un rétrécissement significatif des habitats naturels ou semi-naturels. Et, comme chez nous (mais avec quelque retard ...), il est apparu indispensable d'établir des mesures de conservation et de gestion sur quelques-unes – quelques-unes seulement – des parcelles parmi les plus représentatives et les plus intéressantes.

Notre périple de 1978 nous avait conduits à visiter des pelouses et prés-bois calcaires aussi bien que des marais alcalins. Cette année, j'ai choisi de nous faire visiter essentiellement des pelouses calcicoles. Certains des sites prospectés en 1978, ceux qui subsistent, ont été revus, mais quelques autres ont été prospectés également.

Un premier arrêt près de Bièvres nous permet de voir à quel point la végétation s'est fermée et embroussaillée par rapport à ce que nous avons vu en 1978. Ce n'est que sur les talus de route, bien entretenus et fauchés, qu'une flore caractéristique peut se développer et prospérer. Déjà, les orchidolâtres (dont je suis généralement, mais pas cette fois-ci, guidance oblige) s'en donnent à cœur joie : *Orchis purpurea*, *O. militaris*, *O. anthropophora* (anciennement *Aceras* ...), *Listera ovata*, *Ophrys fuciflora*, *O. insectifera* ainsi qu'un pied de leur hybride, *Epipactis atrorubens* ... Parmi les autres plantes intéressantes, citons-en deux qui sont fréquentes dans le Laonnois : le chardon roulant (*Eryngium campestre*, devenu très rare chez nous en raison de l'échardonnage ...) et le lotier à gousse carrée (*Tetragonolobus maritimus*, pratiquement inconnu chez nous, jolie papilionacée à grande fleur jaune soufrée unique). Les bois avoisinants abritent notamment, outre *Neottia nidus-avis*, le tamier (*Tamus communis*), liane plutôt rare chez nous mais omniprésente dans le Laonnois.

Non loin de là, nous parcourons les pelouses calcicoles de Chermizy, non vues en 1978, qui font depuis peu l'objet d'une conservation active par le Conservatoire des Sites Picards. Elles occupent le sommet d'un plateau, sur un curieux relief constitué de mini-bosses et mini-fosses dont la formation s'explique par l'explosion de bombes lors de la Première Guerre Mondiale (toute la région a été le cadre d'importantes batailles comme en témoignent les nombreux cimetières et mémoriaux militaires). Nous retrouvons la plupart des espèces vues à Bièvres, auxquelles il faut ajouter, parmi diverses caractéristiques des pelouses calcicoles (*Globularia bisnagarica*, *Juniperus communis*, ...), l'anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*), fréquente et abondante dans les pelouses du Laonnois dont certains pieds sont encore fleuris en ce printemps pourri ... À noter également, sur cette pelouse comme sur d'autres, des *Polygala* qui donneront du fil à retordre aux acharnés : ils ont été identifiés, parfois comme *P. amarella*, parfois comme *P. calcarea* ; il s'agit de deux espèces pratiquement absentes chez nous, caractérisées par la présence, à la base de la tige, d'une rosette de feuilles plus longues que les feuilles caulinaires. Une euphorbe intéressante, totalement inconnue chez nous, est également notée, *Euphorbia seguieriana*, dont nous verrons une belle population sur un autre site. N'oublions pas les orchidées : outre celles vues à Bièvres, nous voyons *Platanthera chlorantha*, *Dactylorhiza fuchsii* (feuilles), *Gymnadenia conopsea* (idem), ainsi qu'un ophrys particulièrement précoce et totalement inconnu de nos régions, *Ophrys araneola* (voir Figure 2), déjà pratiquement défleuri malgré ce printemps tardif.

Nous revoyons une belle population de ce même *Ophrys* sur le site de Chevreigny, une pelouse calcicole occupant le sommet d'une petite butte (Mont Bossu) au-dessus du village de Chevreigny. Ce site est également géré par le Conservatoire des Sites Picards. Outre des orchidées et d'autres espèces déjà vues, nous remarquons ici *Tragopogon pratensis*, grande composée à fleurs jaunes, *Salvia pratensis* dont la floraison se prépare, de même que le buis (*Buxus sempervirens*) et l'hybride entre *Orchis purpurea* et *O. militaris*, l'un des hybrides d'orchidées parmi les plus fréquents.

Le site de Bourg-et-Comin, également au sommet d'une butte, avait aussi été prospecté en 1978. Malgré l'absence totale de statut de conservation, ce site s'embroussaille moins vite que d'autres, sans doute en raison d'un sol superficiel où dominent les calcaires et les sables. Il a donc pratiquement gardé sa richesse que nous lui connaissons depuis longtemps, liée à une alternance de pelouses ouvertes et de boqueteaux clairs. Nous observons ici de nombreuses orchidées : *Neottia nidus-avis*, *Listera ovata*, *Orchis simia*, *O. militaris*, *Ophrys sphegodes*, *O. insectifera*, *Epipactis atrorubens*, auxquelles il convient d'ajouter de nombreux pieds, encore en boutons, du limodore (*Limodorum abortivum*), orchidée saprophyte caractérisée par ses feuilles réduites à des écailles et l'absence quasi totale de chlorophylle, la plante étant entièrement violacée dans toutes ses parties. Cette orchidée atteint en Belgique la limite de son aire de répartition (dans la vallée du Viroin) mais devient plus fréquente à mesure qu'on se déplace vers le sud. À côté des orchidées, il convient de noter à nouveau *Pulsatilla vulgaris*, *Globularia bisnagarica* et *Tetragonolobus maritimus*, ainsi que d'autres espèces non encore vues, comme *Rosa rubiginosa*, *Alyssum alyssoides*, *Veronica prostrata*, *Carex caryophylllea* ; enfin, quelques curiosités comme le muscari à toupets (*Muscari comosum*), la bugle de Genève (*Ajuga genevensis*) ou encore la bugrane gluante (*Ononis natrix*, à l'état végétatif), tous trois inexistant ou très rares chez nous. J'ai dû en faire pester plus d'un avec mes insistances à ne pas trop s'approcher de certains groupes d'*Ophrys sphegodes*, actuellement à l'étude dans le cadre d'une recherche sur le succès reproducteur chez les *Ophrys* (voir TYTECA 2006).

Cette première journée s'achève en très petit comité (à quatre !) un peu plus au sud, à Branscourt, où nous parcourons rapidement une pelouse sur marnes, colonisée par les pins et les bouleaux, caractérisée par quelques suintements, expliquant la présence d'espèces hygrophiles comme l'épipactis des marais (*Epipactis palustris*, à l'état végétatif) ou l'inule à feuilles de saules (*Inula salicina*). Outre d'autres espèces déjà notées en d'autres sites, nous voyons également *Gentiana cruciata*, *Lathyrus cf. sylvestris*, ainsi que, parmi les orchidées, *Cephalanthera damasonium* et *Himantoglossum hircinum*.

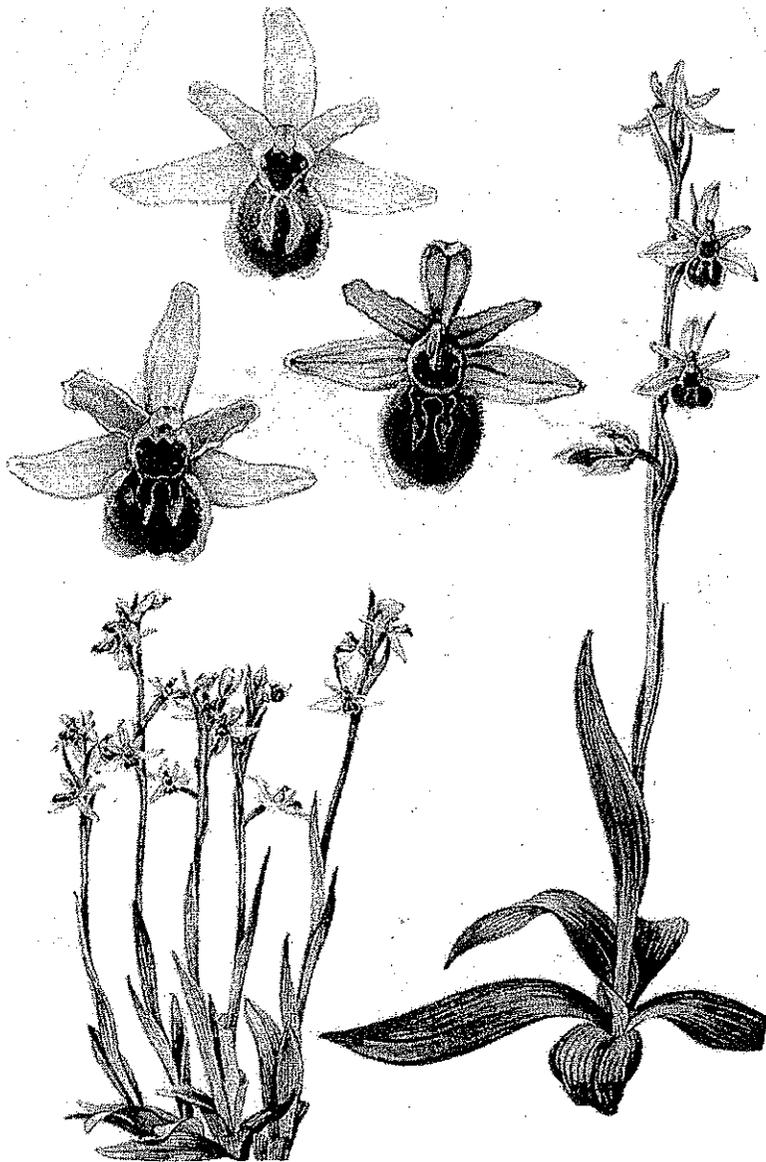


Fig. 2 *Ophrys araneola*
(source : <http://fotothek.slub-dresden.de/index.html?html/ausst>)

Le deuxième jour (dimanche 21 mai) sera consacré à la visite de deux sites plus étendus qui retiendront chacun notre attention pour un long moment. Au Camp Romain de St-Erme, nous traversons d'abord des bois où nous notons *Platanthera chlorantha*, *Neottia nidus-avis*, *Orchis purpurea*, ainsi que le tamier (*Tamus communis*) et l'aspérule (*Galium odoratum*). Mais c'est surtout la grande pelouse, d'une surface de 3 à 5 hectares, située au flanc de la butte de St-Thomas, qui retient notre attention. Cette pelouse est gérée grâce à une convention passée entre le propriétaire, agriculteur à St-Erme, et le Conservatoire des Sites Picards, suivant laquelle le premier cité peut installer des chevaux en nombre réduit à partir du 1^{er} juin de chaque année, assurant ainsi un pâturage léger et extensif qui contribue à maintenir un habitat à herbe extrêmement rase et à végétation diversifiée. Mais ceci suscite tout de même trois réflexions. (1) La date du 1^{er} juin est plutôt précoce, et de nature à nuire aux processus de fructification de certaines espèces végétales, ainsi qu'à l'entomofaune. (2) Le pâturage par les chevaux est irrégulier, ceux-ci privilégiant certaines zones et délaissant d'autres. (3) Alors que les autres années j'avais noté la présence de deux chevaux, cette année j'ai constaté (lors d'une visite le 17 juin) qu'il y en a cinq, ce qui risque d'occasionner un certain surpâturage.

Mais ne boudons pas notre plaisir ; la situation est bien meilleure qu'en l'absence de toute intervention, si l'on compare avec les conditions qui prévalaient avant que ne démarre cette opération de pâturage contrôlé. Nous avons ici un ensemble exceptionnel d'orchidées, comprenant seize espèces, presque toutes abondantes, parmi lesquelles nous notons aujourd'hui *Orchis purpurea*, *O. militaris* et leur hybride, *O. simia*, *O. anthropophora*, *O. ustulata* (extrêmement rare dans le Laonnois, dont nous ne voyons que deux pieds), *Ophrys fuciflora*, *O. insectifera*, *O. sphegodes*, *Platanthera chlorantha*, *Gymnadenia conopsea*, *Epipactis atrorubens*, *Himantoglossum hircinum*, *Cephalanthera damasonium* et *Neottia nidus-avis* (en sous-bois). Pour que la liste soit complète, je dois ajouter deux espèces non vues aujourd'hui, fleurissant plus tard, à savoir *Anacamptis pyramidalis* et *Ophrys apifera* (qui s'hybride avec *O. fuciflora*). Les « non orchidées » ne sont pas en reste, puisque nous voyons, notamment, à côté d'autres espèces déjà observées ailleurs, l'euphorbe de Séguier (*Euphorbia seguieriana*), formant d'imposantes touffes, en compagnie de l'autre euphorbe plus commune, la petit-cyprès (*E. cyparissias*), ainsi que *Genista tinctoria*, *Thymus praecox*, *Orobanche* sp., *Linum tenuifolium*, *L. catharticum* (identification confirmée le 17/06), *Blackstonia perfoliata*, *Sorbus aria* et *Dianthus carthusianorum*.

Le dernier site visité se trouve près de Buzancy, au sud de Soissons ; nous le prospectons sur base d'indications d'un des membres de la Section Orchidées d'Europe. C'est un site que je ne connais pas, et nous menons donc (à trois survivants !) une véritable exploration. Le site, suffisamment étendu pour que nous lui consacrons une bonne partie de l'après-midi, est constitué d'une alternance de pelouses souvent embroussaillées, parfois gérées (mécaniquement), et de bois clairs. Nous ne trouvons hélas pas l'extraordinaire concentration de *Neottia nidus-avis* dont nous avait parlé notre interlocuteur, mais nous voyons tout de même un ensemble fort riche d'orchidées : outre *Neottia* en quantités « raisonnables », il y a *Listera ovata*, *Epipactis atrorubens*, *Gymnadenia conopsea*, *Platanthera chlorantha*, *Cephalanthera damasonium*, *Ophrys fuciflora* ... Il convient de noter aussi l'abondance exceptionnelle d'*Ophrys insectifera*, ainsi que d'*Orchis purpurea* et d'*O. militaris* qui, à certains endroits forment, de véritables essaims hybrides. D'autres espèces remarquables sont *Sorbus torminalis*, *Juniperus communis*, *Spartium junceum*, genêt du Midi vraisemblablement échappé de jardins, *Carex caryophylla*, *Blackstonia perfoliata*, *Ulmus minor* qui frappe par son abondance, *Quercus pubescens*, *Polygala calcarea*, *Bryonia dioica*, *Cynoglossum germanicum* et *C. officinale*, *Sanicula europaea*, *Rosa micrantha*, ...

J'espère que les absents n'auront pas trop regretté cette occasion manquée de découvrir cette région exceptionnelle, pourtant si proche de chez nous ... alors que le temps s'est finalement rétabli et que nous avons terminé le week-end sous un soleil radieux ! Mille excuses aussi à ceux qui auraient souhaité venir, mais en ont été empêchés, peut-être par une information défailante ... Et un grand merci aux participants « tenaces », pour leur amicale collaboration, en particulier à Pierre Limbourg.

Références bibliographiques

- BOURNERIAS, M. & JAMAGNE, M., 1966. Flore, végétation et sols aux confins de la Picardie, de l'Île-de-France et de la Champagne. *Bull. Soc. Roy. Bot. Belg.* 99 : 127-188.
- FAUCON, G., 1974. Excursions en Laonnois (Département de l'Aisne, France). *Natura Mosana* 27 (1-2) : 19-28.
- LAMBINON, J., DE LANGHE, J.-E., DELVOSALLE, L. & DUVIGNEAUD, J., 2004. Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). 5^{ème} éd., Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, Meise.
- REVE, S. et collaborateurs, 2005. Balades nature dans l'Aisne. Conseil général de l'Aisne, Dakota Éditions.
- TYTECA, D., 1978. Week-end des 20 et 21 mai - Excursion dans le Laonnois. *Rapport des Activités des Naturalistes de la Haute-Lesse* 10 : 42-46.
- TYTECA, D., 1982. Problèmes de la protection des sites d'intérêt botanique dans le Laonnois méridional. *Naturalistes Belges* 63 (10-12) : 200-226.
- TYTECA, D., 2006. Vendredi 24 mars : La biologie de la reproduction des *Ophrys* – Résumé de la conférence donnée à Villance. *Les Barbouillons* n° 229 : 32-36.

**Samedi 27 mai : Prospection botanique à Éprave
(I.F.B. : J6-24-21)**

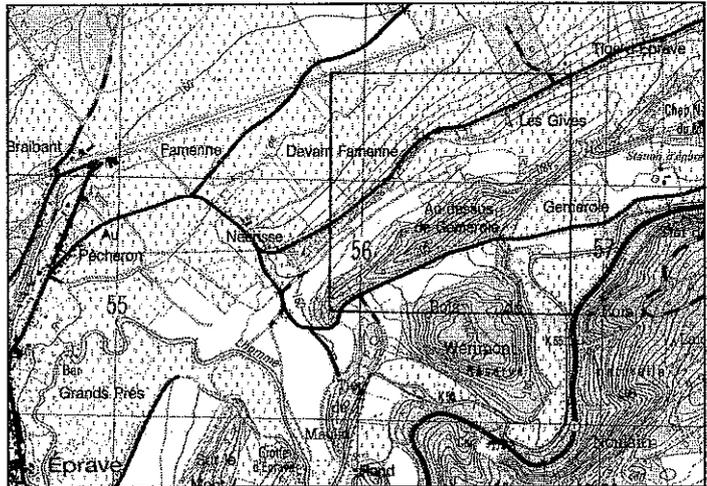
Pierre LIMBOURG

*Le "carré" I.F.B. prospecté ce jour se situe entre Rochefort et Éprave.
Pour rappel, l'opération consiste à relever toutes les espèces rencontrées au cours d'un
trajet effectué à l'intérieur d'un carré de un km de côté afin de compléter ou
d'actualiser les données figurant dans l'atlas de la flore belgo-luxembourgeoise.
Malgré des prévisions météo exagérément pessimistes (comme toujours !),
une quinzaine de Natu's intrépides se sont retrouvés à Éprave pour cette journée de
prospection qui s'est déroulée, finalement, dans d'excellentes conditions.*

Sur le plan géologique, la zone prospectée occupe le flanc nord de l'anticlinal de Sainte-Odile, à une altitude comprise entre 160 et 220 m, à la limite entre la Basse Famenne et la Calestienne.

Du nord au sud, on rencontre successivement :

- les schistes fins de Matagne du Frasnien supérieur = plaine de la Behotte ;
- les schistes du Frasnien moyen, de part et d'autre d'une petite crête constituée de schistes à nodules calcaires et correspondant à l'emplacement de la route du Tige d'Éprave reliant Rochefort à Éprave ;
- les schistes du Frasnien inférieur avec bancs calcaires occupés par le tienne boisé "Au dessus de Géméroie" ;
- les calcaires du Givetien supérieur (Formation de Fromelennes) occupés par le Bois de Wérimont.



La diversité des sols explique la diversité des milieux rencontrés. Au cours de la matinée, nous avons prospecté en premier lieu la flore des prairies "Devant Famenne" faisant partie des réserves naturelles RNOB de la plaine de Behotte. Il s'agit de prés de fauche, peu ou pas amendés, relevant de l'Arrhenatherion, avec un gradient d'humidité bien marqué suivant la pente orientée vers le nord-est mais également, perpendiculairement à celle-ci, lorsque l'on recoupe les nombreux ados créés jadis par les agriculteurs pour faciliter l'écoulement des eaux superficielles.

Le talus bordant la route du Tige d'Éprave a également retenu notre attention. Il comporte de nombreuses espèces des pelouses calcicoles (Mesobromion). À noter l'abondance de *Saxifraga tridactylites* à l'emplacement d'un vieux chemin désaffecté et de *Teucrium botrys* sur le talus en contrebas de la route.

L'après-midi fut consacrée à l'exploration du tienne calcaire "Au dessus de Gémérois" essentiellement occupé par une chênaie-charmaie calcicole évoluant par endroits vers la hêtraie et comportant, sur le versant sud, des pelouses relictuelles de grand intérêt. Parmi les espèces remarquables observées, citons : *Neottia nidus-avis*, *Cephalanthera damasonium*, *Platanthera chlorantha*, *Carex divulsa subsp. leersii*, *Melica nutans*, *Rhamnus cathartica*, *Vinca minor* (grandes plages vers le sommet), *Bupleurum falcatum*, *Globularia bisnagarica* ...

Enfin, une petite incursion en bordure du Bois de Wérimont nous a permis d'ajouter à notre liste d'espèces déjà longue, des plantes liées à l'ormaise-frênaie alluviale. Au total, 263 espèces dont la liste figure ci-après, ont été recensées au cours de notre promenade (en gras les plus rares).

LISTE DES ESPÈCES

Acer campestre	Acer platanoides	Acer pseudoplatanus	Achillea millefolium
Acinos arvensis	Adoxa moschatellina	Aegopodium podagraria	Aethusa cynapium
Agrostis stolonifera	Ajuga reptans	Alisma plantago-aquatica	Alliaria petiolata
Allium oleraceum	Allium ursinum	Alnus glutinosa	Alopecurus myosuroides
Alopecurus pratensis	Anagallis arvensis	Anemone nemorosa	Anthemis cotula
Anthoxanthum odoratum	Anthriscus sylvestris	Anthyllis vulneraria	Aquilegia vulgaris
Arctium lappa	Arenaria serpyllifolia	Arrhenatherum elatius	Artemisia vulgaris
Arum maculatum	Asplenium trichomanes subsp. quadrivalens	Brachypodium pinnatum	Avenula pubescens
Bellis perennis	Betula pendula	Brachypodium pinnatum	Brachypodium sylvaticum
Brassica napus	Briza media	Bromus erectus	Bromus hordeaceus
Bromus racemosus	Bromus ramosus	Bromus sterilis	Bupleurum falcatum
Calystegia sepium	Campanula persicifolia	Campanula rotundifolia	Capsella bursa-pastoris
Cardamine hirsuta	Cardamine impatiens	Cardamine pratensis	Carduus crispus
Carex caryophyllea	Carex cuprina	Carex digitata	Carex divulsa subsp. leersii
Carex flacca	Carex muricata subsp. lamprocarpa	Carpinus betulus	Carex pallascens
Carex spicata	Carex sylvatica	Cephalanthera damasonium	Centauria scabiosa
Centaurea jacea subsp. grandiflora	Cerastium glomeratum	Cerastium semidecandrum	Cerastium arvense
Cerastium fontanum	Chenopodium album	Circaea x intermedia	Chaenorrhinum minus
Chaerophyllum temulum	Colchicum autumnale	Convolvulus arvensis	Cirsium arvense
Clematis vitalba	Corylus avellana	Crataegus laevigata	Cornus mas
Cornus sanguinea	Cruciata laevipes	Cynosurus cristatus	Crataegus monogyna
Crepis biennis	Daphne mezereum	Daucus carota	Cytisus scoparius
Dactylis glomerata	Dipsacus pilosus	Dryopteris carthusiana	Deschampsia cespitosa
Dianthus carthusianorum	Elymus caninus	Equisetum arvense	Dryopteris filix-mas
Echium vulgare	Euphorbia amygdaloides	Euphorbia cyparissias	Erodium cicutarium
Erophila verna	Festuca arundinacea	Festuca gigantea	Evonymus europaeus
Fagus sylvatica	Festuca rubra	Filipendula ulmaria	Festuca lemanii
Festuca pratensis	Fraxinus excelsior	Galeopsis angustifolia	Fragaria vesca
Fragaria viridis	Galium mollugo	Galium odoratum	Galeopsis tetrahit
Galium aparine	Geranium dissectum	Geranium pusillum	Genistella sagittalis
Geranium colombinum	Geum urbanum	Glechoma hederacea	Geranium pyrenaicum
Geranium robertianum	Hedera helix	Hellianthemum nummularium subsp. nummularium	Globularia bisnagarica
Glyceria notata	Helianthemum nummularium subsp. obscurum	Helleborus foetidus	
Helianthemum nummularium	Holeus lanatus	Hypericum hirsutum	Hieracium pilosella
Hippocrepis comosa	Knautia arvensis	Koeleria macrantha	Hypericum perforatum
Iris pseudacorus	Lapsana communis	Lathyrus linifolius var. montanus	Lactuca serriola
Lamium album	Lepidium campestre	Leucanthemum vulgare	Lathyrus pratensis
Leontodon autumnalis	Lotus corniculatus	Luzula campestris	Lolium perenne
Lonicera periclymenum	Lysimachia vulgaris	Matricaria recutita	Lychnis flos-cuculi
Lysimachia nummularia	Melica uniflora	Mercurialis perennis	Medicago lupulina
Melica nutans	Myosotis arvensis	Myosotis ramosissima	Milium effusum
Minuartia hybrida	Origanum vulgare	Papaver dubium	Neottia nidus-avis
Orchis mascula	Phalaris arundinacea	Pimpinella major	Papaver rhoeas
Petasites hybridus	Plantago media	Platanthera chlorantha	Plantago lanceolata
Plantago major	Poa nemoralis	Poa pratensis	Poa annua
Poa compressa	Polygonum aviculare	Potentilla anserina	Poa trivialis
Polygonatum odoratum	Potentilla sterilis	Primula veris	Potentilla neumanniana
Potentilla reptans	Pyrus communis subsp. pyrastrer	Ranunculus auricomus	Prunus avium
Prunus spinosa	Ranunculus acris	Rhinanthus minor	Quercus petraea
Quercus robur	Rhamnus cathartica	Rosa canina	Ranunculus bulbosus
Ranunculus ficaria	Rosa arvensis	Rumex obtusifolius	Ribes rubrum
Ribes uva-crispa	Rumex crispus	Sambucus nigra	Rosa micrantha
Rumex acetosa	Salix viminalis	Sedum album	Rumex x pratensis
Salix purpurea	Scabiosa columbaria	Senecio ovatus	Sanguisorba minor
Saxifraga tridactylites	Senecio jacobaea	Solanum dulcamara	Sedum rupestre
Senecio crucifolius	Silene nutans	Sorbus aucuparia	Senecio vulgaris
Silene dioica	Sorbus aria	Stachys sylvatica	Sonchus asper
Sonchus oleraceus	Stachys palustris	Teucrium botrys	Sorbus torminalis
Stachys officinalis	Symphytum officinale	Tragopogon pratensis	Stellaria media
Stellaria nemorum	Thymus pulegioides	Trifolium repens	Teucrium chamaedrys
Thlaspi perfoliatum	Trifolium pratense	Valerianella locusta	Trifolium dubium
Trifolium medium	Valeriana repens	Veronica hederifolia subsp. hederifolia	Trisetum flavescens
Urtica dioica	Veronica chamaedrys	Viburnum opulus	Veronica arvensis
Veronica beccabunga	Viburnum lantana	Vicia sativa subsp. sativa	
Veronica filiformis	Vicia sativa subsp. sativa	Vincetoxicum hirundinaria	Vicia cracca
Vicia hirsuta	Vicia riviniana	Viola arvensis	Vicia sepium
Vinca minor			Viola hirta
Viola reichenbachiana			

RELEVÉS BRYOLOGIQUES ET LICHENOLOGIQUES À ÉPRAVE

Marie-Thérèse ROMAIN

Au cours de cette même excursion, plusieurs mousses et lichens ont été observés dans les talus et bords de routes. En voici la liste.

Seules les espèces reconnaissables sur le terrain ont été répertoriées.

1. Talus de schistes frasniens en bordure de route

Espèces calciphiles

Mousses : *Abietinella abietinum*
Dydomidon vinealis
Encalypta streptocarpa
Entodon concinnus
Homalothecium sericeum
Hypnum lacunosum

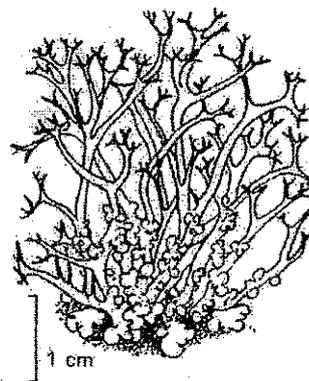
Espèces acidiphiles

Mousses : *Campylopus pyriformis*
Ceratodon purpureus

Lichens : *Cladonia cervicomis*
Cladonia fimbriata
Cladonia furcata

Espèces indifférentes

Mousses : *Bryum argenteum*



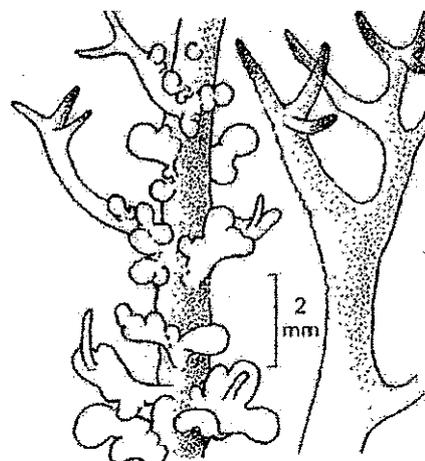
2. Talus en contrebas de la route

Espèces calciphiles

Mousses : *Abietinella abietinum*
Homalothecium sericeum
Hypnum lacunosum
Racomitrium canescens
Schistidium apocarpum
Syntrichia ruralis

Espèces indifférentes

Mousses : *Bryum argenteum*



Cladonia furcata, un lichen très répandu

Samedi matin 3 juin : Sortie ornithologique à Genimont-Lessive

Marc PAQUAY

Promenade matinale d'observation dans la plaine de la Wimbe : tienne de Boutai, campagne de Elly, lisière du bois de la Héronnerie. Comme à l'accoutumée, nous avons été attentifs aux chants et aux diverses manifestations des oiseaux affairés par la nidification et la défense des territoires. Rien de particulier à mentionner hormis le *Rossignol* (au moins 3 cantons dont un couple en forte alerte suggérant la présence d'un nid avec jeunes), la *Locustelle tachetée* (un chanteur à Boutai) et la *Pie grièche écorcheur* (2 mâles observés).

Samedi 3 juin : Entomologie au Rond Tienne à Ave-et-Auffe

Marc PAQUAY

Le site du Rond Tienne, réserve naturelle, propriété de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, a été récemment restauré dans le cadre du programme Life pelouses calcaires. Il a fait l'objet de notre attention, particulièrement pour les insectes, durant cette après-midi.

Un soleil généreux était de la partie : il nous a vite fait oublier les pluies diluviennes des dernières semaines !

Le site du Rond Tienne, bien exposé et thermophile de par la nature calcaire de son sous-sol, est constitué sur sa bordure sud sud-ouest d'une zone de friche régulièrement pâturée par des moutons. Ce contrôle de la végétation par les ovins permet le maintien d'une végétation assez rase parsemée de quelques buissons. L'objectif à terme est d'obtenir un faciès de type pelouse sur calcaire. Le reste du tienne est constitué d'un maigre taillis principalement composé de chênes dont une frange plus ou moins dépérissante au sud. Ces arbres morts sont de bons refuges pour les coléoptères saproxyliques ainsi que pour les hyménoptères (dont beaucoup utilisent les cavités creusées par les larves de coléoptères). L'endroit constitue donc un bon habitat pour l'entomofaune.

COMMENTAIRES CONCERNANT LES ESPECES OBSERVÉES LES PLUS REMARQUABLES

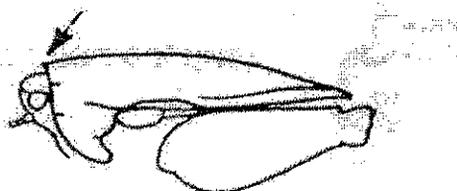
Orthoptères

La saison étant peu avancée, il est normal de ne trouver que des petites larves dont l'identification est très difficile à ce stade. Toutefois, les criquets géophiles (ou criquets pygmées, famille des *Tetrigidae*) sont adultes en cette période. Nous avons découvert sur la friche, plusieurs exemplaires de *Tetrix bipunctata* (le tétrix calcicole). Cette espèce, peu commune en Belgique, principalement limitée à la Fagne-Famenne et à la Lorraine, n'était connue que de cinq stations dans la région (notamment sur des sites xéro thermophiles comme le Belvédère ou le tienne Turmont à Auffe). Il s'agit d'une découverte intéressante que l'on doit à l'œil expert de Jean-Yves !

Nous avons aussi observé *Tetrix tenuicornis*, plus courant que *Bipunctata* mais néanmoins localisé sur des sites secs, en friche sur calcaire, anciennes carrières, etc. Comme ailleurs en pareils endroits, on trouve des larves de Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*) courant sur la litière.

Hétéroptères

Rhyparochromus vulgaris (Lygaeidae) – contrairement à son appellation spécifique, cette punaise n'est pas commune. Elle reste fort localisée dans des habitats naturels de type xéro thermophiles. *Thyreocoris scarabaeoides* (Cydnidae, punaise à pattes épineuses) et *Rhynocoris annulatus*.



Tetrix bipunctat se reconnaît à ses antennes étroites et courtes, à son pronotum arqué antérieurement et dépassant légèrement la tête

Lépidoptères rhopalocères

L'hiver frais et long et la forte pluviosité printanière semblent avoir affecté fortement les papillons de jour, peu nombreux cette année. Nous avons observé : *Coenonympha arcania*, *Leptidea sinapis*, *Aricia agestis* (une femelle) chaque fois seulement un exemplaire, ce qui est peu pour un si beau site. L'observation d'un exemplaire de Flambé (*Iphiclides podalirius*) espèce emblématique des pelouses calcicoles redresse fortement ce tableau pessimiste !

En battage, nous obtenons quelques chenilles de *Neozephyrus quercus* (le Thécla du chêne, principalement sur les branches en lisière).

Lépidoptères hétérocères

Pour ce sous-ordre, les observations sont essentiellement celles de chenilles obtenues par battage de la végétation (surtout les branches en lisières et particulièrement les chênes ou les aubépines). Les contrôles de chenilles sont toujours très intéressants parce qu'ils confirment bien la reproduction des espèces sur place (contrairement aux observations d'imagos qui réalisent parfois des déplacements importants). Nous avons noté entre autres : *Arctia caja* (Écaille martre, fam. *Arctiidae*) belle chenille fort poilue ; *Eilema complana*, autre *Arctiidae* plus facile à identifier au stade larvaire qu'au stade adulte ; *Orthosia miniosa* (*Noctuidae*) et *Polyphoca ridens* (*Thyatiridae*) sur chêne

Diptères

Bombylius ater : parasite des abeilles solitaires. *Geocrypta galii* (galle sur *Galium verum*). *Laphria flava* (sur tronc de Pinus). *Lepthartrus brevirostris* : espèce rare ! Je reproduis ici le petit commentaire que m'a envoyé Jean-Yves Bagnée à propos de cette espèce : « En ce qui concerne *Lepthartrus brevirostris*, on peut dire qu'il s'agit d'une espèce rarement notée dans le passé. TOMASOVIC (1992, in Bull. *Annales Soc. royale belge Ent.*, 128, p. 26-27) rappelle les localités de capture connues jusqu'alors : Botassart, 1896 ; Spa, 1904 ; Chiny, 1938, Han-sur-Lesse ; 1951 ; Wellin, 1957 ; Les Bulles, 1967 ; Holzwarche, 1976-1984 ; Elsenborn, 1976 ; Rocherath, 1979. Je la connais de plusieurs localités de la Famenne (région de Han-sur-Lesse et Ave-et-Auffe) ainsi que de Torgny et d'Elsenborn. On observe les adultes sur les troncs et les bûches ou sur la végétation arbustive ».

Hyménoptères

La présence d'une belle colonie d'*Anthophora medusa* (un apoïde *Anthophoridae* terricole proche des bourdons) est certainement l'insecte le plus fameux du site. Cette grosse abeille sauvage est peu répandue, elle affectionne les endroits chauds. Nous avons également eu la chance de voir l'un de ses parasites, *Mellecta luctuosa*, une espèce à affinité méridionale autrefois très rare en Belgique qui paraît se montrer maintenant en divers endroits du pays. *Odynerus melanocephalus* : les *Odynères* (guêpes maçonnes, famille des *Eumenidae*) ont des nids de formes variées que l'on peut découvrir dans toutes sortes d'endroits (sol, cavités dans les arbres, tiges sèches de diverses plantes, etc). Les adultes approvisionnent leur progéniture le plus souvent avec des chenilles. L'espèce découverte ici par Jean-Yves semble être peu répandue. *Osmia aurulenta* (butine *Hippocrepis*) et *Osmia rufa* (nid dans tronc de Pinus). *Chrysis trimaculata* (guêpe coucou des *Osmies hélicicoles* – construisent leurs nids dans les coquilles d'escargot, ici sans doute au moins parasite d' *O. aurulenta*)

Coléoptères

Longicornes : *Tetrops praeusta* (typiquement sur les poiriers sauvages), *Phymatodes alni*, *Trichodes alvearius* (clairon), *Clytra quadripunctata*, *Cetonia aurata*, *Platynaspis luteorubra* (petite coccinelle peu répandue), *Oedemera flavipes* (non signalé de Belgique !)

Araignées

Agelanatea redii (Epeïre de velours), très belle épeïre, pas trop commune et surtout remarquable par la diversité des dessins et coloris de son abdomen.

Celle que nous avons observée présentait une coloration et un dessin rappelant le labelle d'un ophrys !

Tibellus oblongus, *Gibbaranea bituberculata* ...



Sur le plan botanique, nous notons la présence d'une petite population de *Trifolium montanum*, espèce intéressante, localisée. je voudrais remercier Jean-Yves Bagnée qui m'a transmis des informations supplémentaires me permettant de documenter plus complètement le rapport de cette activité.

**Samedi 10 juin : Prospection botanique, ornithologique et entomologique
dans le camp militaire de Marche-en-Famenne (1)**

Jean-Louis GIOT

Chapelle de Bourdon, 10 heures 45... C'est une caravane regroupant plus de cinquante participants qui s'ébranle vers le camp militaire !

La sortie destinée à réaliser des inventaires botaniques, entomologiques ainsi que l'étude de la qualité des eaux a en effet dû être jumelée avec une activité ornithologique organisée par AVES, celle-ci ayant été annoncée en milieu militaire comme « journée de découverte nature », ce qui explique l'affluence inhabituelle.

Qu'à cela ne tienne, la qualité première du soldat belge n'est-elle pas de s'adapter aux situations imprévues ? Monsieur Jean Mols, guide AVES, ayant gentiment accepté de conférer un caractère plus général à son activité de manière à combler les personnes moins spécialisées, les quatre groupes sont constitués.

DEPUIS LA COLLINE DE MONVILLE

C'est sous un ciel radieux qu'après les instructions d'usage, l'équipe botanique, soit une petite vingtaine de mordus, se lancent dans un premier temps à l'assaut de la colline dominant le village de Monville (Hotton). Ce vaste versant d'exposition nord – nord-est, qui monte en pente douce (altitude de 190-205 mètres) depuis la plaine alluviale de l'Ourthe est, dans sa partie inférieure située en milieu civil, couvert de pâtures amendées toujours exploitées et dans le haut, sur terrain militaire, de prairies abandonnées depuis plusieurs années, incluant une petite parcelle boisée. Sur le plan géologique, on se trouve sur schistes frasniens (Fr2), avec cailloux ardennais du Campinien, témoignant d'un phénomène de terrasses.

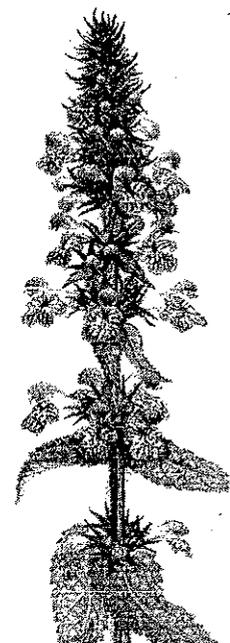
L'objectif de ce jour est d'établir un état des lieux de ce complexe prairial et d'émettre, à titre purement consultatif, quelques considérations quant à une gestion optimale du site dans le cadre du projet LIFE sur le camp de Marche. Le souhait, tant des naturalistes que de l'autorité militaire, est en effet de rouvrir au maximum le versant, car la strate arbustive, principalement composée de *Prunus spinosa*, *Crataegus monogyna*, *Rosa canina* et *Salix x multinervis*, a une fâcheuse tendance à le réinvestir. La flore est celle des prés de fauche mésohygrophiles semi-améliorés, constituant donc ici un faciès intermédiaire entre les prairies mésophiles à fromental (*Arrhenatherion*) et celles plus humides du *Bromion racemosi* dont le caractère s'affiche de plus en plus vers le haut du versant.

On y relève sur les deux tiers inférieurs du versant :

- des espèces prairiales de grande amplitude écologique ou mésophiles comme *Poa trivialis*, *P. pratensis*, *Holcus lanatus*, *Rumex acetosa*, *Arrhenatherum elatius*, *Prunella vulgaris*, *Festuca pratensis*, *Cerastium fontanum*, *Galium mollugo*, *Centaurea gr. jacea*, *Veronica chamaedrys* accompagnées de caractéristiques des pelouses et prairies acides oligotrophes telles *Anthoxanthum odoratum*, *Festuca rubra subsp. rubra*. S'y associent des espèces des prairies plus humides telles *Alopecurus pratensis*, *Lychnis flos-cuculi*, *Galium palustre*, *Ranunculus repens*, *Potentilla reptans*, *P. anserina*, *Rumex crispus*, *Juncus effusus*, *J. inflexus*, *Carex spicata*, *Ajuga reptans*...

- des adventices des mégaphorbiaies telles *Angelica sylvestris*, *Stachys palustris* (fig. ci-contre), *Eupatorium cannabinum*, *Hypericum tetrapterum*, *Epilobium tetragonum subsp. tetragonum*... qui trahissent également l'humidité relative du milieu ;

Quelques mares quasiment asséchées montrent *Lythrum portula*,



Stachys palustris

Agrostis stolonifera, *Glyceria fluitans*, *Bidens tripartita*...

Dans la partie la plus élevée de la prairie plus hygrophile, mais qui alterne un fond humide avec quelques îlots plus secs, vraisemblablement délaissée depuis plus longtemps par l'agriculture si l'on en juge d'après l'envahissement par les bouquets de saules et d'épineux, la flore prairiale s'enrichit nettement.

Les espèces des bas-marais, dont quelques unes ont déjà été rencontrées un peu plus bas, se font plus présentes : *Carex ovalis*, *C. panicea*, *C. demissa*, *Molinia caerulea*, *Succisa pratensis*, *Dactylorhiza maculata*, *Ranunculus flammula*, *Juncus conglomeratus* et surtout *Selinum carvifolia*, très abondant.

Au niveau des prairiales, on relève, outre nombre des espèces déjà citées : *Colchicum autumnale*, *Myosotis nemorosa*, *M. scorpioides*, *Carex hirta*, *C. cuprina*, *Senecio erucifolius*, *Achillea ptarmica*, *Festuca rubra subsp. commutata* et *Bromus racemosus* dont la différenciation de *B. commutatus* suscite, comme à l'accoutumée, des discussions passionnées mais néanmoins amicales...

Aux endroits un peu plus secs on relève encore *Carex flacca*, *C. pallescens* et un myosotis qui, après laborieuse délibération, s'avère être *Myosotis discolor*.

À l'est de la prairie s'est installée une moliniaie, en grande partie reboisée (*Betula pendula*, *B. pubescens*, *Frangula alnus*...). Parmi les touffes de *Molinia caerulea*, là où le sol est moins humide, on note quelques espèces des landes acidophiles : *Calluna vulgaris*, *Hypericum pulchrum*, *Luzula multiflora subsp. multiflora*, *Festuca filiformis*, *Potentilla erecta*. In extremis, l'œil perspicace de Jean-louis Gathoye repère quelques pieds, dont un fleuri, de *Scorzonera humilis*, une espèce intéressante des bas-marais, mais malheureusement en danger.

On peut donc considérer ce grand complexe prairial comme étant à haute valeur biologique, surtout dans sa partie supérieure. Il semble que la gestion optimale soit d'y pratiquer une fauche tardive, avec l'avantage d'assurer une exportation, éventuellement associée à un pâturage par moutons. Une gestion essentiellement basée sur le pâturage risquerait en effet d'agresser le milieu et d'en modifier sensiblement la flore.

Après un détour dans la prairie voisine où nous n'avons pas pu retrouver *Lathyrus nissolia*¹, recensée l'an dernier, nous regagnons les voitures en suivant la route sur les bords de laquelle, malgré l'heure avancée et la faim qui tenaille, une poignée d'indécrottables ont encore assez d'énergie pour déterminer quelques espèces favorisées par l'apport de calcaire de la voirie et/ou la sécheresse du milieu comme *Polygala vulgaris*, *Briza media*, *Carex flacca*, *Medicago lupulina*, *Pimpinella saxifraga*, *Geranium columbinum*, *Carex muricata subsp. lamprocarpa*, *Campanula rapunculoides*, *Pimpinella saxifraga*...

La présence d'une petite plante bleue intrigue la majorité des participants. Il s'agit de *Sisyrinchium montanum*, la bermudienne ou herbe aux yeux bleus, jolie petite iridacée issue d'Amérique du Nord, bien implantée sur les accotements de plusieurs routes du camp. Cette espèce investit les milieux semi-humides, avec le risque de concurrencer certaines espèces indigènes (SAINTENOY-SIMON 2003). On peut s'interroger sur le caractère obsidional, c'est-à-dire en rapport avec les activités militaires, de cette plante invasive, comme d'ailleurs pour *Scirpus atrovirens*, abondant aux abords de la route de la Ferme du Bois (LANNOY 2004, GIOT 2004).

TRANSECT ENTRE LE BOIS ET LA VALLÉE DE LA NÈVE

Après le repas pris en commun aux abords du pont Alpice, l'équipe botanique fait mouvement vers le pont Bouhaye. Il est prévu d'y effectuer un transect d'environ 200 mètres d'ouest en est à travers les milieux ouverts, depuis la Nève jusqu'au bois. Nous nous trouvons ici sur alluvions de vallée et schistes frasniens (Fr2). Très schématiquement, à partir de la courbe décrite par le ruisseau et au-

¹ Espèce qui sera cependant repérée fortuitement par des participants du groupe de J. Mols.

dela de l'étroite bande de forêt alluviale, on décrit tout d'abord une filipendulaie occupant le bourrelet alluvial plus sec, évoluant vers l'est en une structure en mosaïque comprenant une magnocariçaie à *Carex riparia* au sein de laquelle se sont installées des magnocariçaies à *Carex acuta*, vraisemblablement dans les zones plus mouilleuses et où l'on retrouve *Filipendula ulmaria* en dominance à l'un ou l'autre endroit un peu plus sec. On individualise également une vaste plage de *Carex disticha*, située dans le couloir de chasse. De l'autre côté de ce dernier, les espèces prairiales s'imposent de plus en plus, mais les buissons se referment rapidement sur le versant est, jadis totalement ouvert, où ne subsistaient plus que de petits lambeaux de prairie jusqu'à ce qu'un récent gyro-broyage (2005) ne recrée une bande étroite de prairie, parallèlement à la route.

En suivant notre transect, on trouve tout d'abord sur sol légèrement en relief une prairie à hautes herbes dominée par *Filipendula ulmaria* au sein de laquelle s'installe une strate arbustive formée de buissons de saules (*Salix cinerea*, *S. aurita*, *S. x multinervis*) où on relève *Humulus lupulus*.

Dans la strate herbacée, on trouve :

- **des espèces des mégaphorbiaies** : outre *Filipendula ulmaria*, déjà citée, *Angelica sylvestris*, *Caltha palustris*, *Cirsium palustre*, *Scirpus sylvaticus*, *Achillea ptarmica*, *Stachys palustris*, *Valeriana repens*, *Epilobium tetragonum subsp. tetragonum*, *Eupatorium cannabinum*, auxquelles s'ajoutent des représentantes des roselières neutroclines comme *Lycopus europaeus*, *Iris pseudacorus*, *Carex riparia*, *C. acuta*, *Lysimachia vulgaris*, *Solanum dulcamara*, *Myosotis scorpioides*, *Scutellaria galericulata* ainsi que des espèces des sols eutrophes à assèchement estival telles *Persicaria amphibia f. ter*.

- **des espèces prairiales de large amplitude** comme *Trifolium repens*, *T. pratense*, *Poa trivialis*, *Holcus lanatus*, *Rumex acetosa*, *Prunella vulgaris*, *Cerastium fontanum subsp. vulgare* ; on y retrouve en faible présence quelques espèces affichant un caractère mésophile comme *Stellaria graminea*, *Galium mollugo*, *Pimpinella major*, *Alchemilla xanthochlora*. *Colchicum autumnale*, mésohygrophile, y est en revanche bien représentée, tout comme les hygrophiles, que sont *Agrostis stolonifera*, *Juncus articulatus*, *J. inflexus*, *Ranunculus repens*, *Rumex crispus*, *Carex hirta*, *C. cuprina*, *Alopecurus pratensis*, *Lychnis flos-cuculi*, *Cardamine pratensis susp. pratensis*, *Myosotis nemorosa*, *Juncus effusus*, *Equisetum palustre*, *Deschampsia cespitosa*, *Lysimachia nummularia*, *Galium palustre*, *Potentilla anserinea* et *Carex disticha*.



Achillea ptarmica

- **des espèces des bas-marais** représentées par *Juncus acutiflorus*, *J. conglomeratus* et *Lotus pédonculatus* ;
- **des espèces hygrophiles** des sols eutrophes comme *Solanum dulcamara* et *Calystegia sepium* ;
- **des espèces des ourlets** sur sols oligotrophes à mésotrophes telles *Stachys officinalis*, *Lathyrus pratensis*, *Vicia cracca*, *V. sativa*, *Veronica chamaedrys* ;
- **des nitrophiles** des sols plus ou moins humides : *Urtica dioica*, *Glechoma hederacea*, *Galium aparine*, *Lapsana communis*...

Vers l'est, le niveau topographique s'abaisse très légèrement et la reine-des-prés se fait de moins en moins présente au profit des grandes laïches : *Carex riparia* et *C. acuta* qui forment de grandes populations, affichant une zonation bien marquée. Ces magnocariçaies sont également rencontrées vers l'aval. *Carex acutiformis*, considéré comme une caractéristique de ce type de milieu, est ici absent et remplacé par *C. riparia*.

L'axe de la rive droite de la plaine alluviale, bordé çà et là de lambeaux de cariçaies et de mégaphorbiaies forme une allée centrale au faciès prairial. Implanté sur le site d'anciennes prairies de fauche, ce couloir comprend le reliquat d'un ancien chemin desservant naguère la vallée, quand celle-ci abritait de petites résidences secondaires, avant l'installation du camp militaire, et a dû subir certaines perturbations lors de cette occupation humaine ; il est actuellement soumis annuellement à un fauchage tardif sans exportation, dans un but cynégétique. Cette bande herbeuse humide fait l'objet d'une interpénétration avec les milieux adjacents, et l'on y retrouve bon nombre d'espèces citées plus haut,

mais les poacées déjà décrites y sont plus présentes, associées à d'autres espèces prairiales, même si la reine-des-prés s'y affirme toujours. On note au sein de ce couloir un imposant groupement à *Carex disticha*, espèce de bas niveau topographique, qui voisine ici avec les belles magnocariçaies à *Carex riparia* et *C. acuta*.

En s'écartant vers le versant oriental, on relève, au sein de ce qui reste de la prairie², une fréquence croissante des espèces des bas-marais. Outre celles déjà recensées, *Carex nigra*, *Molinia caerulea*, *C. panicea*, *Succisa pratensis*, ainsi que *Ranunculus flammula*, acidophiles à acidoclines, associées ici à *Carex flacca* qui affectionne les sols neutro basiques. Il faut également noter *Selinum carvifolia*, autre espèce intéressante affectionnant les prairies humides plutôt acides, surtout présent en bas du versant, et *Dactylorhiza maculata* auxquelles viennent rapidement s'associer *Achillea ptarmica*, *Silaum silaus* et *Agrostis canina*.

Plus vers le haut, la molinie se raréfie quelque peu et des espèces prairiales mésophiles apparaissent telles *Achillea millefolium*, *Dactylis glomerata*, *Leucanthemum vulgare*, *Stellaria graminea*, *Lotus corniculatus*. Des caractéristiques des pelouses calcicoles sur sols oligotrophes sont également présentes comme *Galium verum*, *Carex caryophylla*, *Briza media*, *Primula veris*, *Centaurea gr. jacea*, associées à des mésophiles des ourlets sur sols neutrobasiqes telles *Stachys officinalis*, *Trifolium medium*, *Lathyrus pratensis*, *Agrimonia eupatoria* ainsi qu'à quelques rudérales plutôt thermophiles : *Daucus carota*, *Tanacetum vulgare*, *Melilotus sp.* sur sol perturbé par le passage de véhicules. On observe en outre *Potentilla erecta*, *Carex pallescens*, *Luzula multiflora subsp. multiflora*, *Festuca filiformis*, toutes espèces des sols oligotrophes acides auxquelles on ajoutera *Alchemilla filicaulis subsp. vestita*. Quelques rares individus de *Carex flava* sont également relevés.

La flore de ces anciennes prairies alluviales et de versant s'avère donc fort diversifiée et quelques commentaires s'imposent.³ On peut distinguer ici deux types de milieux sur sols hydromorphes :

- des **espaces ouverts** situés dans le lit majeur du ruisseau, sur alluvions récentes ;
- un **versant en pente douce** très fortement envahi par les espèces ligneuses dans sa plus grande partie, mais sur lequel a été recréée une zone ouverte.

ESPACES SITUÉS DANS LE LIT MAJEUR DU RUISSEAU

La végétation observée ici résulte de l'évolution de prairies de fauche semi-naturelles du *Filipendulo-Epilobietum*. Ces prés se sont installés sur les alluvions de vallées régulièrement soumises à l'inondation et donc à une fertilisation naturelle. Initialement, on rencontrait dans ce type de milieu des prairies sauvages à hautes herbes dominées par la reine-des-prés, appartenant à l'association du *Filipendulo-Epilobietum hirsuti* (SOUGNEZ et LIMBOURG, 1963).

Deux variantes de l'association peuvent être décrites sur le site étudié :

- une sous-association typique caractérisée par un groupe nitrophile (*Urtica dioica*, *Valeriana repens*, *Calystegia sepium*, *Galium aparine*) qui se localise ici sur les surfaces en légère surélévation séparant le lit mineur et les étroites banquettes alluviales adjacentes du reste du lit majeur ;
- une sous-association à *Juncus acutiflorus* qui assure le contact avec le bas du versant oriental.

La flore de ces prairies comprend naturellement plusieurs grandes laïches, représentées ici par *Carex riparia*, *C. acuta* et *C. disticha*. À la faveur de la déprise agricole et particulièrement de l'abandon de la fauche régulière, ces espèces, comme d'autres grands hygrophytes d'ailleurs, telle *Filipendula ulmaria* sur sol légèrement surélevé, ont opéré une progression importante aux dépens des espèces prairiales, aboutissant en ce qui concerne les laïches à la constitution des importantes magnocariçaies actuellement observées. Ces espaces ouverts sont donc à considérer comme un stade progressif secondaire de systèmes prairiaux semi-naturels. Le maintien de leur caractère ouvert résulte cepen-

² Ce versant de la vallée était jadis couvert d'une vaste prairie limitée au sud par la route, au nord par une pesière et à l'est par la chênaie-charmaie.

³ Ceux-ci sont extraits du rapport rédigé à l'intention de l'autorité militaire, à l'issue des prospections de 2004 et 2005 (GIOT 2005).

dant d'une intervention humaine, en l'occurrence le fauchage destiné à l'entretien d'une ligne de tir pour la chasse. Il conviendrait cependant de contenir l'envahissement par les ligneux en dehors du couloir de chasse, tout en maintenant quelques bosquets de saules qui présentent un intérêt bryologique.

ESPACES SITUÉS SUR LE VERSANT ORIENTAL AU SEIN DES MASSIFS DE LIGNEUX

Au contact de la prairie alluvionnaire apparaissent des espèces des bas-marais. Sur la partie ouverte du versant, on trouve encore des lambeaux de moliniaie à *Silaum silaus* qui signent l'existence antérieure sur ce site d'une prairie de fauche semi-naturelle correspondant à une moliniaie neutrocline à *Silaum silaus*, autre type prairial installé sur sol hydromorphe (SOUGNEZ et LIMBOURG, 1963)⁴.

Comme cela a été décrit plus haut, on relève une différence assez nette entre le bas et le haut du versant. En effet, la présence d'espèces basiphiles s'affiche particulièrement ici dans la partie supérieure de pente, jusqu'au contact avec la chênaie. Ces anciennes prairies, développées sur un sol argileux, évoluant en absence de fauchage vers le fourré à *Prunus spinosa* et *Crataegus sp.*, association pionnière de la chênaie à charme, peuvent être rattachées aux prairies de l'*Eu-Molinietum* décrites jadis par VANDEN BERGHEN sur ce type de substrat. L'auteur y définissait la sous-association à *Carex tomentosa*, différenciée par la présence d'espèces du *Mesobromion*, voisinant avec d'autres, plus acidophiles ; ce groupement est particulièrement fréquent à proximité des chênaies à charme sur schistes plus ou moins calcarifères et fut assimilé par VANDEN BERGHEN au *Silaetum pratensis* décrit par TÜXEN (VANDEN BERGHEN, 1951 ; SOUGNEZ et LIMBOURG, 1963).

LES PRAIRIES DE LA FERME DU BOIS

Après avoir quitté ce milieu très diversifié, le groupe effectue une brève incursion dans les prairies de la Ferme du Bois, bien connues des initiés pour leurs mares et décrites antérieurement (GIOT, 2003). Nous ne retrouvons pas *Eleocharis ovata*, découvert par Leo Andriessen en octobre dernier, mais les obstinés relèvent encore quelques espèces parmi lesquelles on retiendra *Potamogeton berchtoldii*, le fameux *Scirpus atrovirens*, ainsi qu'une algue que Ma-Thé déterminera comme étant *Chara vulgaris var. vulgaris*.

La chaleur aidant et l'heure tournant, l'équipe s'est quelque peu clairsemée, mais une dizaine de survivants ne peuvent résister à la réhydratation traditionnelle, bien à l'ombre cette fois, au Vieux Moulin de Marche⁵.

Sources consultées :

- GIOT J.-L., 2003 - *Prospection dans le camp militaire de Marche-en-Famenne*. Les Barbouillons (Naturalistes de la Haute-Lesse), n° 212, pp. 50-55.
 GIOT J.-L., 2004 - *Notes et réflexions militaro-botaniques concernant Scirpus atrovirens trouvé sur le camp militaire de Marche*. Les Barbouillons (Naturalistes de la Haute-Lesse), n° 216, pp. 1-3.
 GIOT J.-L., 2005 - *Contribution à la connaissance botanique de la vallée de la Nève, Hotton - Camp militaire Roi Albert Ier*. Dossier non publié, 46 p.
 LAMBINON J., DELVOSALLE L., DUVIGNEAUD J. et coll., 2004 - *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et spermatophytes)*. 5^{ème} édition, Meise, Editions du Patrimoine du Jardin Botanique national de Belgique, CXXX + 1167 p.
 LANNOY M., 2004 - *Présence de Scirpus atrovirens Willd. à Marche-en-famenne*. Les Barbouillons (Naturalistes de la Haute-Lesse) n° 216, pp. 4-6.
 SAINTENOY-SIMON J., 2003 - *Les plantes exotiques naturalisées et les espèces invasives de Wallonie*. Parcs et Réserves, 58 - 1, pp. 23-37.
 SOUGNEZ N., LIMBOURG P., 1963 - *Les herbages de la Famenne et de la Fagne*, Bull. Inst. Agr. Et. St. Rech. Gembloux, XXXI, n° 3, pp. 359-413.
 VANDEN BERGHEN C., 1951 - *Les prairies à Molinia de Belgique*, Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique, Tome 83, pp. 373-403.

⁴ Il faut noter que de petites clairières affichant ce type de végétation (non visitées lors de la sortie) existent au sein des massifs denses de fourrés voisins.

⁵ PS : Félicitations à deux candidats guides-nature, débutant en botanique qui, malgré la possibilité de changer de groupe à la mi-journée, ont choisi de continuer avec nous l'après-midi, en dépit du caractère un peu ardu de notre démarche !

Évaluation biologique de la qualité des eaux de surface dans le camp militaire de Marche-en-Famenne (2)

Bruno MARÉE

Avec ses 2 872 ha, le site Natura 2000 du camp militaire de Marche-en-Famenne englobe la quasi totalité de la vallée de la Marchette, depuis l'agglomération marchoise jusqu'à la confluence avec l'Ourthe, à hauteur de Noiseux. La zone s'étend principalement sur la rive droite parcourue par un petit affluent, le Ruisseau de Nève, dont l'entièreté du cours se situe dans l'enceinte du camp.

L'objectif de l'équipe « Indice biotique » consistait en une appréciation chiffrée de la qualité biologique des eaux de surface parcourant ce vaste territoire. En ce qui concerne la Marchette, on pouvait craindre le pire. En effet, la carte de la qualité biologique et écologique des cours d'eau publiée par le Centre scientifique de Gembloux (DGRNE – Ministère de la Région Wallonne), pour la période 1990-1996, pointait les résultats suivants pour une station localisée en bordure de la N 63 (Route de Liège), entre le confluent de l'Hourgnette et du Ruisseau d'Heure (Station 15067) :

- Qualité biologique globale : mauvaise (5-8/20)
- Qualité des groupes indicateurs : mauvaise à très mauvaise (1-2/20) ; pollution très forte
- Qualité écologique : mauvaise – partiellement artificielle

Depuis lors, les analyses globales de la qualité ou du potentiel biologique de cette station ont subi des hauts et des bas, comme en témoigne le tableau récapitulatif suivant :

Années	Code couleur	Indice Biotique	Appréciation
1990-1996	Orange	7	Médiocre
1997-1999	Jaune	11	Moyenne
2000-2002	Orange	8	Médiocre

Pour la Marchette, ce n'était donc pas de très bon augure et l'espoir d'une observation riche et diversifiée des invertébrés aquatiques reposait donc sur la Nève, le principal affluent de la rive droite de la Marchette. Les résultats de la prospection de ce jour allaient un peu nuancer cette première appréciation...

Quatre stations d'analyses biologiques ont été prospectées :

1. **La Nève**, en aval du pont de la route des chars, à hauteur de la barrière T 2.
2. **La Nève**, 150 m en amont de sa confluence avec la Marchette.
3. **La Marchette**, zone de passage des chars, en aval du confluent avec le Ruisseau d'Heure.
4. **Le Ri d'Oûte**, minuscule affluent de la Nève, au bord de la route forestière (BIV 10), 300 m en amont de son confluent avec la Nève.

Enfin, deux autres stations furent rapidement parcourues en fin de journée, dans la partie amont et à la zone de source de la Nève : la première à hauteur de la station d'épuration (Station civile – commune de Hotton – mais située sur territoire militaire) de la cité militaire et de la localité de Bourdon ; la seconde, au virage à angle droit (Virage de la mort !) situé à l'extrémité est de la Rue des logisticiens, non loin de l'aire de lavage des véhicules, dans la sapinière, en amont de la cité militaire de Bourdon.

Ces deux prospections assez rapides, et qu'il faudrait sans doute poursuivre, avaient pour objectif évident de mieux comprendre les causes de la mauvaise qualité des eaux de la Nève sur l'entièreté de son parcours.

Tableau simplifié des caractéristiques écologiques des 4 stations

N°	Altitude	Type de cours d'eau	Bordure végétale	Eclaircissement	Végétation aquatique	SUBSTRAT	Remarques
1	180 m	Ruisseau larg. >1 m	Jeunes saules - clairière	Moyen	Plantes sup. et callitriches	Gravier Sable Vase	Présence de l'épinoche
2	170 m	Ruisseau larg. >1 m	Taillis feuillus - Saules ...	Moyen	Absente	Cailloux Galets Vase	Nombreuses traces de sangliers
3	170 m	Petite rivière larg. >5 m	Milieu ouvert	Bon	Absente	Cailloux Graviers	Zone artificielle (passage des chars)
4	175 m	Ru <1 m	Très forestier - Résineux	Faible	Absente	Gravier Schiste	Assèchement probable en été

Tableau simplifié des invertébrés observés dans les 4 stations
(Nombre d'U.S. = Unités Systématiques)

Stations N°	1	2	3	4
Planaires	1	-	-	-
Oligochètes	-	-	1	1
Sangsues	1	1	2	-
Mollusques	1	1	2	-
Crustacés	2	1	-	1
Ephéméroptères	3	2	3	2
Plécoptères	-	-	-	1
Libellules	2	-	1	1
Mégaloptères	-	-	-	-
Plampennes	-	-	-	-
Trichoptères	1	2	3	3
Diptères	2	-	2	-
Hémiptères	1	1	1	1
Coléoptères	1	-	-	1
Total U.S.	15	8	15	11

Tableau récapitulatif de la qualité biologique des 4 stations

Stations N°	1	2	3	4
Groupes faunistiques les plus sensibles	1 U.S. trichoptère	2 U.S. trichoptère	3 U.S. trichoptère	1 U.S. plécoptère
Nombre total d'U.S.	15	8	15	11
Indice Biotique = I.B.	7	7	8	8

COMMENTAIRES

Station 1

La première station déçoit par l'absence des groupes faunistiques les plus sensibles : ni plécoptère, ni l'éphémère de la famille des ecdyonuridés. Une seule U.S. de trichoptère est découverte dans les sédiments abondants couvrant le fond du cours d'eau. Dès la première observation de la faune des invertébrés de la Nève, il s'avère qu'un problème de pollution est mis en évidence. La diversité globale (15 U.S.) permet quand même de lui attribuer un I.B. de 7.

Signalons, pour cette station 1, et ce n'est pas un bon signe, une prolifération de larves de simulis, dont les fourreaux des lymphes (en forme de « cornet de frites ») envahissent la végétation aquatique.

Station 2

La station 2 perd en diversité, tout en gagnant une U.S. de l'exigence des trichoptères. On lui attribuera donc aussi l'I.B. 7. Ce que confirme l'importante prolifération d'orties sur les berges, signe évident d'un apport et d'un dépôt d'éléments azotés lors des fortes eaux.

D'après les observations, aucun phénomène d'autoépuration n'est perceptible entre les stations 1 et 2. Trois kilomètres séparent pourtant les deux stations de prélèvements. On expliquera peut-être ce phénomène par la faiblesse du débit et de la pente (Une dizaine de m pour 3 km – Substrat avec d'importants dépôts vaseux), et l'omniprésence d'une couverture forestière limitant l'éclaircissement. Ces deux éléments ne sont évidemment pas propices à cette épuration naturelle. En outre, la surdensité des populations de sangliers apporte aussi sa contribution à la perturbation biologique de ce petit ruisseau. Les traces d'érosion des berges par le passage répété des sangliers sont bien visibles dans l'ensemble de la zone forestière. En fin de journée, l'observation, sur une route assez fréquentée du camp militaire, d'une troupe d'une bonne cinquantaine de sangliers de tous âges nous confirmera cette première impression...

Station 3

Alors qu'on pouvait s'attendre au pire, la Marchette (Station 3) présente une belle diversité d'invertébrés (15 U.S.) dont trois trichoptères. Parmi ceux-ci, on signalera un individu de la famille des Hydropsychidés qui, contrairement à la majorité des autres trichoptères (ou phryganes,) ne se constitue pas un fourreau dans lequel protéger sa larve. Par contre, notre station d'observation sur la Marchette ne nous livrera aucun gammare, une petite crevette extrêmement abondante dans la plupart de nos cours d'eau sauf, apparemment, dans cette station de la Marchette. On n'a pas encore compris pourquoi...

Quoi qu'il en soit, les eaux de la Marchette profitent sans doute d'un débit assez important et constant, ainsi que de l'apport de plusieurs petits affluents de qualité, sur sa rive gauche (Ri des Bas Champs, Ri d'Aine, Ruisseau de l'Hournette), pour conserver un semblant de respectabilité et un I.B. de 8, soit supérieur à celui de la Nève ! C'est évidemment loin d'être parfait et il reste sans doute beaucoup à faire pour réduire l'impact des rejets de quelques quartiers de Marche même si, d'après nos observations, une très nette amélioration semble constatée par rapport aux analyses 2000-2002 de la Région Wallonne.

Station 4

Le minuscule Ri d'Oûte draine les eaux de la plaine de Focagne et des Bois du Ban, avant de rejoindre la Nève. L'analyse biotique réalisée ici, 300 m avant ce confluent, visait à définir les caractéristiques de ce ru et son influence éventuelle sur la Nève. Les observations réalisées permettent de constater que le Ri d'Oûte présente une eau d'une grande qualité que l'I.B. 7 ne traduit pas correctement. En effet, la relative pauvreté biologique (une larve de plécoptère et 11 U.S. au total) résultent surtout des facteurs écologiques de ce cours d'eau, dont le débit excessivement faible laisse supposer un assèchement complet en période estivale. La couverture forestière et les plantations d'épicéas ne favorisent pas, non plus, la diversité biologique de ce ru. Son impact « positif » sur la Nève s'avère donc à peu près nul. Dommage !

Avant de quitter le camp militaire, en fin de journée, la tentation était grande de rechercher les causes du mauvais état sanitaire de la Nève. Les résultats de cette petite prospection tardive et incomplète aboutissent évidemment à de nombreuses questions qu'il serait bon d'approfondir si l'on veut remédier à la situation constatée par les analyses biologiques.

1. L'aire de lavage des véhicules, située à proximité des sources de la Nève, a-t-elle un impact sur la qualité de l'eau du ruisseau ? Toutes les mesures sont-elles prises pour éviter des rejets de détergents ou de résidus d'huile, de graisse ou de carburant des véhicules ?
2. Les plantations de résineux qui bordent la Nève, en amont de Bourdon, ne devraient-elles pas prévoir, au minimum, un espacement d'une dizaine de mètres entre les berges et les premiers arbres ?

3. Tous les rejets des eaux domestiques en provenance de Bourdon et de la cité militaire sont-ils entièrement canalisés vers la station d'épuration située à l'entrée du camp militaire ? N'y aurait-il pas des rejets sauvages incontrôlés ?
4. La station d'épuration est-elle parfaitement efficace et adaptée à la charge d'eaux usées à épurer ?
5. Le Ruisseau de la Nève ne présente-t-il pas, de toute façon, un débit beaucoup trop faible pour recevoir les eaux usées, même après épuration ?
6. Quel est l'impact du Ruisseau du Grand Pré, dont la qualité des eaux n'a pas été mesurée ?
7. Enfin, ne serait-il pas judicieux de rouvrir à la lumière certains tronçons actuellement forestiers du cours de la Nève et, en tout cas, de réduire drastiquement les populations de sangliers présents dans l'enceinte du camp militaire ?

Pour en savoir davantage, il faudrait poursuivre les investigations, multiplier les prospections de terrain, interroger les administrations (Administrations communales, Responsables militaires du Camp, Société d'épuration des eaux, Division Nature et Forêts...) et rechercher ensemble les solutions adéquates.

Enfin, pour peaufiner encore la cartographie de la qualité des eaux de surface du Camp militaire de Marche-en-Famenne et mieux comprendre sa dynamique, il faudrait aussi s'intéresser aux affluents de la rive gauche de la Marchette et, principalement, au Ruisseau d'Heure, à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte du Camp. À l'occasion d'une prochaine activité des Naturalistes de la Haute-Lesse, peut-être... ?

En attendant, merci à Jean-Louis Giot, à Patrick Lighezollo et aux autorités militaires qui nous ont permis l'accès à ces sites ! Merci à l'équipe des Naturalistes qui ont pataugé dans les eaux, parfois troubles, à la recherche des invertébrés ! Merci aussi aux militaires, Messieurs Christian Devulder et André Venhulst qui m'ont accompagné et guidé, tout l'après-midi, sur les petites routes forestières du camp de Marche !

Initiation à l'ornithologie dans le camp militaire de Marche-en Famenne (3)

Béatrice GASPARD et Jean MOLS

Parallèlement aux observations botaniques, deux guides ornithologues, Jean Mols et Roland Decoster, ont mis leurs connaissances au service des personnes intéressées par l'avifaune qui a élu domicile dans le camp militaire. Deux circuits de 3 et 2 kilomètres ont été ainsi parcourus, l'un le matin, l'autre l'après-midi.

1^o CIRCUIT « TIER À LA CHAPELLE » :

(départ en P12 à 10 h, descente plein sud vers la Marchette puis remontée vers P10 et retour aux véhicules à 12 h 30)

Oiseaux observés :

Pipit des arbres (10 individus)	Rousserolle verderolle (2)	Mésange charbonnière (4)
Pipit farlouse (2) (accouplement)	Rousserolle effarvate (1)	Mésange noire (2)
Rossignol (1)	Tarier pâtre (5)	Pinson des arbres (2)
Alouette lulu (1) en P10	Pie-grièche écorcheur (10)	Linotte mélodieuse (2)
Grive musicienne (1)	Buse variable (6)	Hirondelle de rivage (1)
Fauvette grisette (20) !	Faucon crécerelle (1)	Hirondelle de cheminée (2)
Fauvette babillarde (3)	Bruant jaune (2)	Pigeon ramier (1)
Fauvette à tête noire (20) !	Pouillot véloce (6)	Pigeon « biset » (4)
Fauvette des jardins (2)	Pouillot fitis (4)	
Rossignol (2)	Tourterelle des bois (1)	

Animaux observés :

- Deux chevreuils (brocards) qui se poursuivaient.
- Plusieurs grenouilles vertes entendues et observation de nombreux têtards dans les mardelles avec gyrins, notonectes...

2° CIRCUIT « RUISSEAU D'HEURE »

(longé sur sa rive gauche sur 1 km aller-retour entre 14 h à 16 h 30)

Oiseaux observés :

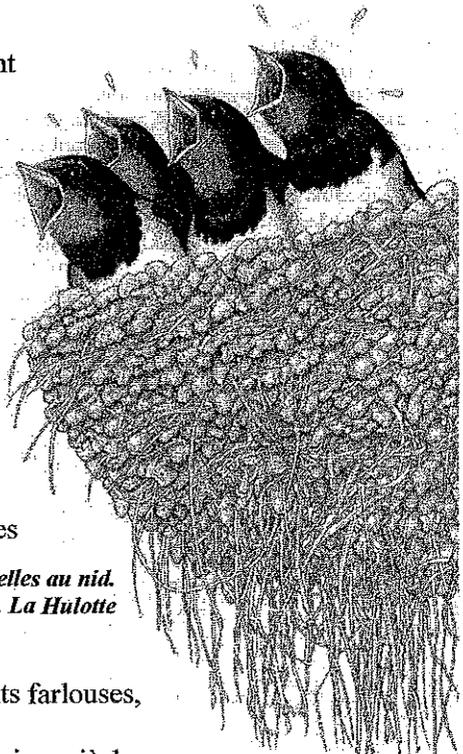
Faucon hobereau (1 individu)	Rousserolle verderolle (4)	Martinet noir (6)
Bondrée apivore (1)	Fauvette grisette (10)	Gros-bec (3)
Héron cendré (1)	Fauvette à tête noire (6)	Pipit des arbres (2)
Canard colvert (2)	Fauvette des jardins (2)	Pic épeiche (1)
Coucou gris (1)	Pouillot fitis (5)	Merle noir (6)
Pie-grièche écorcheur (3)	Pouillot véloce (4)	Chardonneret (3)
Rossignol (3)	Mésange charbonnière (4)	Geai (1)
Gobemouche gris (1)	Troglodyte (4)	Pigeon ramier (1)
Hypolaïs polyglotte (1)	Accenteur (2)	

NB : 1 milan royal et 1 milan noir ont été signalés par le groupe « entomologie »

ÉVALUATION DES BIOTOPES VISITÉS

Les sites parcourus sont d'un grand intérêt, tant au point de vue biologique qu'esthétique. La productivité végétale est très ou voire trop forte. La biodiversité pourrait être enrichie par quelques aménagements :

- déposer des **gros tas de pierres** de-ci de-là qui émergeraient de la strate herbacée trop dense et trop haute. Un gros tas de fumier serait aussi attractif pour les bruants jaunes ;
- planter des **perches hautes** dans les grandes étendues herbeuses ;
- installer des **tas de pierres** – avec ronces par-dessus – près des mares ;
- planter un **poteau avec plate-forme** et amorce de nid de cigogne dans les marais de la Marchette ;
- aménager des **grandes plaques à végétation rase** (ou quasi absente) sur les pentes douces exposées plein sud à proximité des arbres (emporter une partie de la couche de terre arable ou faire pâturer des herbivores rustiques (trossaks, moutons ardennais, etc) ;
- creuser une **pièce d'eau libre** de grande surface avec des abords bien dégagés.



*Hirondelles au nid.
Ext. La Hulotte*

OBJECTIFS DE CES AMÉNAGEMENTS

- créer des biotopes favorables pour les perdrix, alouettes, pipits farlouses, bruants jaunes, linottes, serins, bergeronnettes...
- aider les chasseurs de campagnols et de gros insectes (pies-grièches grises, rapaces nocturnes, crécerelles, buses...) aimant les hauts perchoirs à vue dégagée
- offrir des refuges aux crapauds alytes et autres amphibiens et aussi aux animaux lucifuges, permettre aux reptiles d'émerger des herbes pour se chauffer au soleil et aussi s'abriter.

*PS : Nous sommes très intéressés par une écoute nocturne dans cet environnement fabuleux qui nous rappelle ce qu'était la nature en Condroz et Famenne dans les années 60 !
Merci encore d'avoir autorisé cette balade découverte !*

Observations entomologiques dans le camp militaire de Marche-en-Famenne (4)

Marc PAQUAY

La petite équipe intéressée par l'entomologie a parcouru quelques endroits du camp en suivant de près les botanistes. Difficile de mettre en évidence des espèces remarquables ou indicatrices en une seule journée, d'autant que les conditions météorologiques de ce printemps n'ont pas été très bonnes. Notre liste ne reflète certainement pas la grande qualité biologique présente dans le camp !

SITES D'OBSERVATIONS

- 1) « Les Baraques » : pré de fauche à l'abandon avec buissons épars et talus de bord de route ;
- 2) « Les Baraques » : lisière avec pins sylvestres, saules, trembles en situation argilo-humide ;
- 3) Abords du « Pont al Pisse » vers midi ;
- 4) Zone de cariçaie et friche (en partie restaurée par débroussaillage mécanique) ;
- 5) Mares et pistes de chars au lieu-dit « Ferme du bois ».

Les Odonates

Neuf espèces observées, principalement des espèces courantes hormis un exemplaire de *Libellula quadrimaculata* (Libellule à quatre taches) sur les mares en 5.

Lépidoptères rhopalocères

Même commentaire que dit précédemment : il y a peu de papillons de jour ce printemps ! L'espèce la plus intéressante observée dans le camp est sans conteste *Eurodryas aurinia* (le Damier de la succise) dont nous ne verrons qu'un exemplaire femelle au site 4. Des mesures énergiques de restauration des milieux contenant sa plante hôte sont nécessaires si l'on veut assurer la survie de cette espèce très menacée de disparition en Famenne. *Erebia medusa* (Moiré franconien) est une autre espèce marquante des milieux semi-ouverts liée aux Fétuques (*Festuca rubra* et *gr. ovina*). *Coenonympha pamphilus*, *Leptidea sinapis*, *Aporia crataegi* (isolés sur tous les sites et quelques ex. le long des chemins et lisières intra-forestières), *Polyommatus icarus* (quelques ex. en 1), *Aricia agestis* (un ex. sur site 2), *Celastrina argiolus* (un ex. sur site 2), *Lasiomata megera* (un ex. au site 1), *Vanessa cardui* (un migrateur), *Vanessa atalanta* (un migrateur), *Gonepteryx rhamni* (un seul mâle observé), *Cartocephalus palaemon* (un ex. au site 1).

Lépidoptères hétérocères

Pas grand chose hormis une chenille de *Arctia caja* (écaille martre) au site 1, *Rivula sericealis* (site 4) et surtout une très belle sésie (Sesiidae) *Synanthedon culiciformis*. Les sésies sont assez typiques (ailes transparentes) et volent surtout de jour. Chaque espèce est inféodée à une espèce ou un groupe d'espèce d'arbre ou d'arbuste en particulier. Elle se caractérise par la présence d'écailles rouges à la base des ailes antérieures. Elle est inféodée principalement au bouleau et aussi à l'aulne.

Coléoptères

Tetrops praeusta (longicorne, sur poirier sauvage), *Cassida viridis* (fauchage végétation mare en 5), *Donacia aquatica*, *Mononychus punctum-album* (sur *Iris pseudacorus*).

Autres observations - Batraciens : présence de plusieurs Tritons alpestres et ponctués (*Triturus alpestris vulgaris*) dans une ornière au Pont al Pisse (site 3). **Oiseaux** : un couple de Bondrée apivore au niveau du premier site (et bois de Melreux), Milan royal en vol au même endroit, Milan noir en 4.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Claude LEBRUN

CONTRANHÉ (LIBIN)

Le 12 mai, dans une correspondance adressée à Madame Sarlet, directrice générale de l'Aménagement du Territoire, nous dénonçons les travaux entrepris par INFRADEL au lieu-dit Contranhé sur les territoires de Libin et de Libramont (affleurements du Cambrien bien connus des Natu's) visant à stabiliser les parois rocheuses. Nous avons constaté que des remblais avaient été déposés sur une hauteur variant entre 1 m 50 et 3 m sur une longueur de 1,8 km en bordure de la voie ferrée. Ces remblais recouvrent une zone humide (Natura 2000) détruisant la flore et la faune particulières de ce site voisin de la réserve naturelle domaniale des Troufferies de Libin.

Deux semaines plus tard, un dossier complet nous parvenait. Deux fonctionnaires avaient été envoyés sur place et les conclusions de leurs études se résument en une phrase : « Les matériaux issus de la sécurisation du site de Contranhé, même s'ils constituent une piste provisoire, doivent être évacués du site ».

Une bonne décision qui n'attend plus que sa réalisation !

* * * * *

Bruno MARÉE

LE SITE DU ROCHER, DE LA GROTTTE ET DE LA RÉSURGENCE D'ÉPRAVE

On sait que les Naturalistes de la Haute-Lesse étaient intervenus pour que soit déplacé un boîtier installé par les Services scientifiques de la DGRNE sur le pilier de la Résurgence d'Éprave. C'est chose faite ! Après rencontre sur le terrain, un accord est intervenu pour limiter l'impact visuel des appareillages de mesures et le boîtier litigieux a disparu... Pour le même site, un autre dossier avait fait l'objet de plusieurs interventions de notre association à propos d'un projet de « mise en valeur » du Tienne del Roche, avec barbecue, passerelle, travaux de terrassements, mise en place de mobilier urbain... Nouvelle visite sur le terrain avec les responsables du chantier afin de... limiter les dégâts. Ce sera, semble-t-il, le cas puisque des travaux importants prévus initialement subsisteront uniquement une sécurisation du chemin du versant est du tienne, un petit aménagement avec bancs de la plate-forme du point de vue et la mise en place de deux panneaux didactiques... dont on est bien curieux de découvrir le contenu !

LE TERRAIN DE MOTOCROSS DE ROCHEFORT

C'est fini ! Le projet est abandonné, la société Lhoist ne souhaitant plus mettre le terrain présenté à disposition de la commune de Rochefort. Malgré leur position originale et constructive face à ce projet, les Naturalistes de la Haute-Lesse sont satisfaits de l'abandon de cette initiative, dont la concrétisation était considérée comme un moindre mal. On s'étonnera juste des propos du bourgmestre de Rochefort, Monsieur Bellot, qui dans un toutes-boîtes local semble cautionner la pratique du motocross « sauvage » par le refus des citoyens de voir se concrétiser un terrain de motocross légal et réglementé...

LA COMMUNE DE ROCHEFORT CÈDE SON PATRIMOINE AU PRIVÉ

En réunion du jeudi 11 mai 2006, les membres de la Commission permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse ont décidé de faire connaître au grand public le projet d'échanges de terrains entre la commune de Rochefort et la Société des Grottes de Han. Voici le communiqué de presse diffusé à cette occasion :

« L'association des Naturalistes de la Haute-Lesse souhaite informer la population des transactions actuellement en cours entre les responsables communaux rochefortois et la S.A. des Grottes de Han.

La transaction porte sur des terrains situés dans l'actuel parc animalier de Han géré par la Société des Grottes. En échange de près de 70 ha de bois privés localisés sur le versant ouest du massif de Boine, la commune céderait à la société privée une superficie équivalente située dans la Chavée de la Lesse, à proximité et en aval du Gouffre de Belvaux.

Il est très difficile d'obtenir des renseignements précis sur les parcelles spécifiques concernées et sur l'avancement du dossier instruit en collaboration avec le Service forestier. Le Bourgmestre de Rochefort, Monsieur Bellot, nous assure que l'instruction n'en est encore que dans sa phase préparatoire. D'autres intervenants nous affirment que le dossier est bouclé et qu'il n'est plus possible de faire marche arrière, qu'un accord est conclu entre la commune et la Société des Grottes, mais que le contrat ne sera signé officiellement qu'après... les prochaines élections communales.

Si les Naturalistes de la Haute-Lesse ne peuvent que se réjouir de la réouverture de la zone ouest du Massif de Boine - un site qui a malheureusement été fortement dégradé par la gestion de la S.A. des Grottes de Han et, principalement, par la surcharge en sangliers - ils tiennent à dénoncer la privatisation des terrains situés dans la Chavée de la Lesse, en aval du Gouffre de Belvaux. L'ensemble formé par les crêtes et les versants calcaires de cette vallée sèche, les zones d'éboulis, le Tienne de Chession, les pertes karstiques, les abords des Rochers de Griffaloux... constituent un site exceptionnel, connu et réputé, dont l'intérêt botanique, géologique, archéologique et paysager a justifié le statut « Natura 2000 » et le projet, actuellement mis en œuvre, de classement total par la Commission Royale des Monuments et Sites.

Sa valeur est inestimable !

Cette vallée, remarquable à plus d'un titre, fait partie du patrimoine naturel et culturel de la Wallonie et représente un fleuron de la commune de Rochefort, même si, actuellement, ce territoire est loué à la Société des Grottes et englobé dans le parc animalier.

Il appartient à chacun d'entre nous !

Les Naturalistes de la Haute-Lesse osent espérer que la transaction en cours ne pourra se faire et que le cadre exceptionnel de la Chavée de la Lesse restera du domaine public. Ils considèrent que, dans l'instruction de ce dossier, seuls ont été pris en compte des critères de superficie et de valeur économique de production de bois. Un raisonnement similaire, en d'autres lieux, aboutirait sans doute à un échange entre la Grand- Place de Bruxelles et un terrain de football ! »

... Un dossier à suivre et dont on reparlera certainement !

GESTION CYNÉGÉTIQUE ET BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE

Après deux ans de prospection de terrain, de recherche d'informations, de rencontres avec les différents intervenants et d'analyses de leurs sensibilités et de leurs arguments respectifs, les membres de la Commission permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse ont jugé nécessaire de préciser la position de l'association à propos de la gestion cynégétique. L'impact immédiat et à long terme des nouvelles pratiques en matière de chasse implique d'urgence des mesures précises et incontournables, indispensables à la pérennité des milieux forestiers et à leur biodiversité.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont donc rédigé, publié et diffusé le résultat de leurs réflexions, dont vous trouverez l'essentiel ci-dessous. Ils osent espérer que leur prise de position rencontrera l'adhésion de l'ensemble des associations de protection de l'environnement, mais aussi de tous ceux qui, de près ou de loin, se sentent concernés par l'avenir de nos forêts. Parmi ceux-ci, les Naturalistes incluent les représentants du monde de la chasse, dont une part non négligeable et croissante perçoit et regrette clairement les dérives constatées aujourd'hui. Les Naturalistes de la Haute-Lesse souhaitent également que les responsables politiques, tant au niveau régional que communal, imposent rapidement un nouveau code de conduite et de pratique aux amateurs de sport cynégétique, dans la perspective du développement durable, dans l'intérêt de tous et des générations futures.

POSITION DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE SUR BASE DE LA PERSPECTIVE DE SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ

FORESTIERE

Ont contribué à la phase de réflexion :

- Jean-Yves BAUGNEE, C.N.F.B. Gembloux, membre des Naturalistes de la Haute-Lesse
- Clément CRISPIELS, ingénieur DNF, Naturalistes de la Haute-Lesse
- Michel DAVID, président L.R.B.P.O. Wallonie, Naturalistes de la Haute-Lesse
- Jules de BARQUIN, échevin de l'Environnement (Rochefort)
- Louis DELTOMBE, Naturalistes de la Haute-Lesse
- Lionel DELVAUX, Inter-Environnement Wallonie
- Charles d'HUART, propriétaire forestier, Conseil cynégétique de la Haute-Lesse
- Arlette GELIN, Naturalistes de la Haute-Lesse
- Jean GILISSEN, ingénieur DNF (Cantonement de Wellin)
- Gérard JADOUL, Inter-Environnement Wallonie, Projet LIFE-Tourbières, PGISH
- André LAMBEAU, Naturalistes de la Haute-Lesse
- Étienne LAVALLEE, Naturalistes de la Haute-Lesse
- Éric LAVIS, agent DNF (Tellin), Naturalistes de la Haute-Lesse
- Jean-Claude LEBRUN, Naturalistes de la Haute-Lesse, secrétaire
- Alain LICOPPE, Centre de la Nature, des Forêts et du Bois - Gembloux
- Charles le HARDY, propriétaire forestier, Conseil cynégétique Haute-Lesse
- Léon LHOIST, propriétaire forestier, président Conseil cynégétique Haute-Lesse
- Patrick LIGHEZOLLO, Naturalistes de la Haute-Lesse
- Pierre LIMBOURG, Naturalistes de la Haute-Lesse, vice-président
- Annick et Michel MALDAGUE, Naturalistes de la Haute-Lesse
- Bruno MAREE, Naturalistes de la Haute-Lesse, président
- Jacques MAREE, propriétaire forestier, locataire de territoire de chasse
- Marc PAQUAY, agent DNF, Naturalistes de la Haute-Lesse, administrateur
- Dany PIERRET, Naturalistes de la Haute-Lesse
- Daniel TYTECA, Naturalistes de la Haute-Lesse, administrateur
- Françoise WEYLAND, Naturalistes de la Haute-Lesse, administratrice

Introduction – Circonstances de l'étude

Pendant deux ans, l'association des « Naturalistes de la Haute-Lesse » a mené une réflexion sur l'impact de l'évolution assez récente de la gestion cynégétique sur la biodiversité forestière et, principalement, sur la petite faune et la flore des sous-étages forestiers. La position présentée ici représente la synthèse finale des réflexions sur les différents paramètres de la gestion cynégétique actuelle, après écoute et analyse des avis défendus par différents intervenants en matière de gestion forestière.

En compagnie d'ingénieurs et d'agents de la D.N.F., les membres des Naturalistes de la Haute-Lesse ont prospecté certaines zones sensibles fortement dégradées par les surpopulations de « grand gibier ». Ils ont rencontré des propriétaires forestiers, des responsables de Conseils cynégétiques et d'autres chasseurs gérant des territoires plus ou moins vastes. Certains membres de l'association ont participé aux travaux, sur le sujet, d'autres associations environnementalistes. Ils ont pris connaissance de l'expérience en cours dans le cadre du Plan de Gestion Intégrée de la Forêt de Saint-Hubert et ont parcouru les aménagements réalisés par le projet LIFE-Tourbières. L'association a également fait appel aux scientifiques du Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois, à Gembloux, qui l'ont informée de leurs méthodes d'évaluation de l'impact de la grande faune en milieu forestier. Enfin, lors des réunions bimestrielles de la Commission permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse, celle-ci a récolté et analysé une documentation considérable sur le sujet en provenance tant des milieux scientifiques que du monde de la chasse ou des associations environnementalistes.

Sous cette perspective, les sensibilités et les diverses perceptions légitimes du sujet sont claires et bien connues :

- les sylviculteurs et les propriétaires forestiers sont attentifs à la rentabilité forestière, via la production de bois, et à l'amélioration et au maintien de la biodiversité forestière ;
- les responsables communaux, gestionnaires des forêts publiques, sont également très sensibilisés par les rentrées financières en provenance de la forêt, surtout dans la perspective de

l'échéance des budgets communaux annuels, et quelle que soit l'origine de l'apport financier, y compris par la location des territoires de chasse ;

- les agriculteurs sont particulièrement attentifs aux surpopulations de grand gibier, principalement les sangliers, et aux dégâts occasionnés aux cultures ;
- les chasseurs souhaitent exercer leur pratique dans les meilleures conditions et satisfaire les actionnaires des sociétés de chasse au vu des importants investissements financiers consentis ;
- les naturalistes et les environnementalistes perçoivent le milieu forestier comme un ensemble complexe répondant à des équilibres écologiques fragiles et dont la gestion doit impérativement s'inscrire dans une perspective de développement durable.

C'est évidemment cette dernière motivation qui a été le fil conducteur de toute la démarche entreprise par les Naturalistes de la Haute-Lesse.

Toutefois, le souci permanent des initiateurs de la réflexion fut d'aborder ce thème sensible avec toute l'objectivité indispensable. Malgré l'aspect trop souvent polémique et passionnel du débat sous-jacent à la pratique de la chasse, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont entrepris ici une approche critique, sans concession ni a priori, dont les prises de positions présentées ci-dessous constituent l'aboutissement.

La chasse - Réflexions préliminaires

La chasse au grand gibier, telle que pratiquée aujourd'hui, implique d'importants investissements financiers de la part des chasseurs, souvent étrangers à la région où se situent les territoires de chasse. L'objectif principal de la gestion cynégétique initiée par ce type de chasseur implique le développement d'une surpopulation de gibier pouvant être observé et tiré au cours des journées de chasse programmées.

En outre, contrairement à la pêche, activité populaire (70.000 pêcheurs issus de tous milieux), la chasse est de plus en plus élitiste (15.000 chasseurs de milieux favorisés) avec d'importants moyens financiers, surtout pour la chasse au grand gibier en forêt. La location du droit de chasse par adjudication induit des prix très élevés (influençant de plus en plus les relations entre chasseurs et mandataires communaux !) entraînant des dérives, sans les justifier, dans la gestion cynégétique avec l'entretien d'une forte surpopulation de gibier, surpopulation jugée légitime par les chasseurs-payeurs. Il faut rappeler que les chasseurs sont les seuls utilisateurs ou usagers « payeurs » de la forêt, contrairement aux naturalistes ou aux simples promeneurs ! Quand ils viennent sur leur territoire de chasse, ils veulent voir (et tirer) du gibier ! Dans cette perspective, la fonction de « tireurs » supplanterait progressivement celle de « chasseurs ».

Il s'avère donc nécessaire de distinguer les pratiques traditionnelles de la chasse en Région Wallonne et l'évolution relativement récente de la chasse au grand gibier dans les grands massifs forestiers. Les premières - permettant souvent d'allier des intérêts communs entre naturalistes et chasseurs - sont en forte régression, alors que la chasse par actionnaires semble se généraliser.

L'impact du grand gibier sur la biodiversité forestière, la régénération naturelle, le développement de la végétation ligneuse, les strates muscinales et herbacées... est proportionnel aux populations maintenues et favorisées sur les territoires de chasse et, donc, aux pratiques cynégétiques. Les pratiques sylvicoles prônées et mises en œuvre au cours des dernières décennies sont aussi, en grande partie, responsables de la situation déplorable de la diversité forestière en Région Wallonne.

Les positions résumées ci-dessous concernent essentiellement la gestion cynégétique du grand gibier dans les zones forestières. Elles résultent d'une réflexion entamée au sein de la Commission permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse après analyse de prospections réalisées sur le terrain et après de nombreuses concertations avec des responsables communaux, avec des sylviculteurs de la Division Nature et Forêts de la Région Wallonne, avec des propriétaires forestiers privés, avec des scientifiques spécialisés en la matière et avec des représentants officiels du monde de la chasse.

La présentation volontairement succincte et sans équivoque des prises de position énumérées ci-dessous répond à un évident souci de clarté face à une situation vis-à-vis de laquelle il n'est plus question de tergiverser, mais d'agir au plus tôt. La pérennité de nos massifs forestiers en dépend.

LA GESTION CYNÉGÉTIQUE EN 10 POINTS CONCRETS

1. Toute forme de gestion cynégétique doit intégrer, impérativement et prioritairement, le **respect de la biodiversité forestière et la perspective d'un développement durable** des milieux forestiers.
2. **Les conseils cynégétiques** doivent être des lieux d'évolution des mentalités, dans lesquels, avec tous les autres acteurs concernés, les associations naturalistes et environnementalistes doivent être effectivement représentées.
3. Les **plans de tirs** doivent être établis sur décision de la Division Nature et Forêt et sur base des recommandations des conseils cynégétiques englobant les associations naturalistes.
4. Toute forme de **clôtures**, à l'intérieur ou en périphérie des territoires de chasse, doit à court terme être supprimée.
5. Toute forme de **nourrissage du grand gibier** doit être supprimée, dans les plus brefs délais.
6. Toute forme de **culture à gibier** (maïs, betteraves, choux...), ainsi que l'aménagement de **gagnages herbeux semés et amendés**, doit être interdite.
7. L'aménagement des espaces forestiers par des **gagnages extensifs** – non semés, non amendés – doit être favorisé. Ceci ne pouvant, en aucun cas, justifier une augmentation des populations d'ongulés. Les layons de chasse, à l'exclusion de zones sensibles définies par la D.N.F., pourront être régulièrement entretenus.
8. La pratique des **jachères cynégétiques** - terres agricoles récupérées à des fins cynégétiques pour favoriser la faune sauvage - sera favorisée (sans toutefois pouvoir justifier une augmentation des populations d'ongulés). Un contrôle et un réajustement des dates de fauche (impérativement après le mois d'août !) devront être envisagés.
9. Toute forme de **réintroduction de gibier** doit impérativement être proscrite. La gestion visera progressivement à la suppression des espèces non indigènes.

Comme pour les cerfs, les populations de **sangliers** (et éventuellement de **chevreuils**) devront faire l'objet d'un **plan de tir** permettant une régulation de ces populations, sur base du respect de l'équilibre avec le milieu et de critères biologiques propres à chaque espèce.

Commentaires

La suppression immédiate de toute forme de nourrissage et l'application effective des plans de tirs établis par la DNF devraient aboutir, à court terme, à une réduction drastique des populations de cervidés et de sangliers. Ces densités devraient se stabiliser sous la barre des 30 animaux par 1 000 ha pour les cerfs, et de 20 sangliers aux 1000 ha, avant les naissances.

Ces chiffres correspondent à un maximum pour les milieux forestiers les mieux adaptés à la grande faune. Dans les forêts résineuses denses, pauvres en végétation basse, ces chiffres seront impérativement revus à la baisse.

Le nourrissage dit « dissuasif » ne se justifiera plus, la forêt pouvant répondre aux besoins alimentaires des animaux qui l'occupent.

Le nourrissage supplétif pourra éventuellement être envisagé, pour les cervidés, lors d'hivers extrêmement rigoureux menaçant l'avenir des populations. Toutefois, cette éventualité fera l'objet d'une décision ministérielle exceptionnelle, sur base d'une demande des Conseils cynégétiques concernés et d'une approbation motivée de la DNF.

La suppression radicale du nourrissage éliminera définitivement la concurrence fréquemment constatée entre les gestionnaires des blocs de chasse se livrant à une surenchère en matière de nourrissage visant à attirer et à maintenir le gibier sur leur propre territoire.

La réduction des populations de la grande faune, et principalement des sangliers, permettra corrélativement la suppression de toute forme de clôture, même des clôtures imposées aujourd'hui par la proximité des voies de circulation automobile et des zones de fréquentation du gibier.

Grâce à ces mesures claires et incontournables, le milieu forestier retrouvera l'équilibre faune-flore indispensable à sa pérennité et au maintien de sa biodiversité. La végétation ligneuse, mais aussi herbacée, bénéficiera la première de ces contraintes imposées à la gestion cynégétique. La faune y gagnera également en qualité pour tout ce qui concerne l'éthologie des espèces, leur recherche de la nourriture, leur mode de reproduction ou la structure sociale des populations. La forêt retrouvera, enfin, une véritable faune « sauvage » !



Dessin, Bernadette Voz

Remarques

L'application des consignes préconisées ci-dessus impliquera une phase transitoire au cours de laquelle la problématique des dégâts de gibier aux cultures devra faire l'objet de mesures particulières d'indemnités. A terme, l'objectif final sera de réduire, par la diminution drastique des populations d'ongulés, l'impact de la pression cynégétique, tant sur le milieu forestier que sur les zones cultivées.

Enfin, pour conclure, une réflexion globale sur le sujet : la lettre et l'esprit de la loi sur la chasse de 1886 considèrent la faune sauvage comme « res nullius » et n'appartenant, donc, à personne. Son appropriation par qui que ce soit est contraire à cette loi. Dans tous les cas, le chasseur ne devrait éventuellement intervenir que pour remplacer les prédateurs disparus de nos milieux forestiers, suite à la pression humaine.

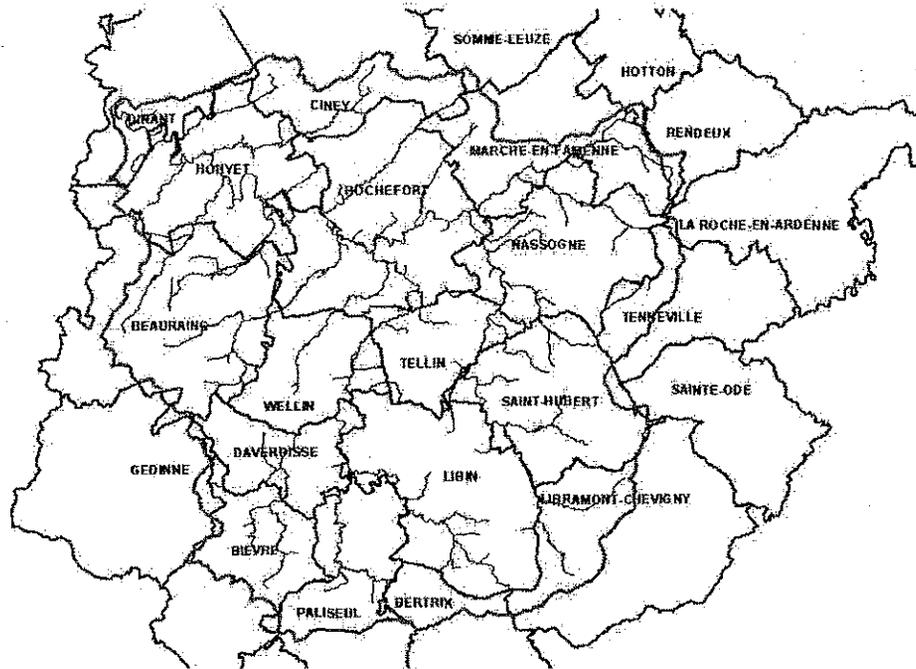
*Les Naturalistes de la Haute-Lesse ASBL
Mai 2006*



LE CONTRAT RIVIÈRE (1^{ère} étape bientôt franchie)

Noëlle DE BRABANDERE⁶

CARTE DES COMMUNES CONCERNÉES PAR LE CONTRAT RIVIÈRE « HAUTE LESSE »



Bassin versant de la Lesse

DORNE - Direction des Eaux de Surface
r. S. Dan Doncker



« Il vaut mieux tous ramer dans le même sens si on veut avancer... »

La mission que m'avait confiée l'ASBL « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » dans le cadre de mon stage d'éco-conseillère, est sur le point d'aboutir. Cette mission était de réaliser la première étape du contrat de rivière : rédiger le dossier préparatoire et le projet de convention entre les Communes et la Région wallonne. Ces deux documents sont terminés.

Le dossier préparatoire contient les éléments suivants :

1. Une présentation de l'initiateur : l'ASBL « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » ;
2. La zone concernée par le projet et la liste des communes dont le territoire recouvre en tout ou en partie la dite zone ;
3. Une étude bibliographique relative à la situation existante ;
4. Une définition de l'état initial du réseau hydrographique concerné, établi au départ des données disponibles ;
5. Un récapitulatif des intérêts ou problèmes locaux qui plaident en faveur de la mise en place d'un contrat de rivière ;
6. L'engagement des conseils communaux d'adhérer aux principes du contrat de rivière tel que définis

⁶ Contact : noelled brabantere@yahoo.fr

- au chapitre 1^{er} et marquant l'accord sur le récapitulatif des objectifs et des intérêts locaux collectifs ;
 7. L'avis de la (des) députation(s) permanente(s) sur le dossier si la Province est partie prenante ;
 8. La nature et les résultats de l'ensemble des consultations déjà engagées ;

Ce dossier sera présenté le 28 juin prochain à la Commission Consultative de l'Eau de la Région wallonne pour avis, et sera soumis ensuite pour signature au ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme, Monsieur Benoît Lutgen.

Le plus gros du travail a été d'obtenir l'adhésion de toutes les communes concernées (voir carte). De nombreux contacts ont été nécessaires, réunions avec les bourgmestres, participations à des collèges, des conseils, ... seule la commune de Bertrix a refusé d'adhérer. Toutes les autres communes ont dit oui, certaines plus que d'autres !!!

L'adhésion d'une commune suppose une participation financière calculée en proportion de sa superficie et du nombre d'habitants dans le bassin. La participation financière des provinces par contre est facultative. Et ni la province de Namur, ni la province de Luxembourg ne se sont encore engagées financièrement... La Région wallonne double la participation financière des communes et des provinces : ce financement sert à faire fonctionner la **cellule de coordination**.

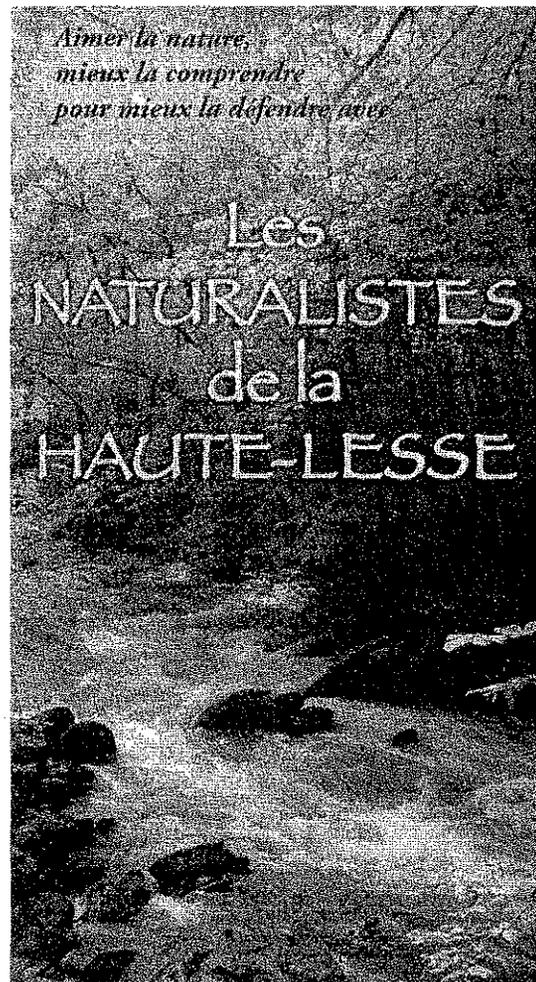
Le fonctionnement d'un contrat de rivière nécessite :

- Un comité de rivière réunissant tous les partenaires publics et privés : Région, provinces, communes, intercommunales, entreprises, associations sportives, riverains, pêcheurs, maisons du tourisme, Horeca, universités, associations environnementales, écoles....
- Une cellule de coordination permanente, comprenant au moins un coordinateur rémunéré, financée par les communes et la Région wallonne.

Après⁷ cette phase d'élaboration du dossier préparatoire et son acceptation commencera la phase de la « convention d'étude » (trois ans) qui consiste en un inventaire des problèmes qui se posent et des réponses à y apporter. Cela débouche sur le « contrat de rivière » proprement dit, c'est-à-dire la liste des actions (préventives et curatives) à mener en concertation avec tous les acteurs.

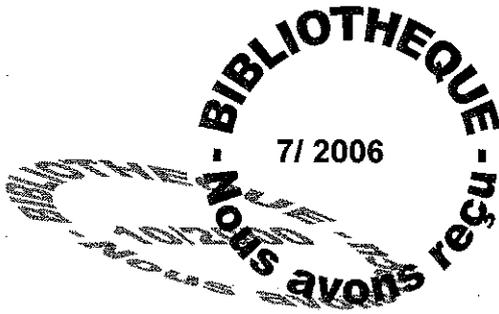
Depuis mon début de stage en août 2005 jusqu'à aujourd'hui, un peu plus de neuf mois pour accoucher de ce beau projet ! Il lui faut maintenant beaucoup de bonnes fées et de bons génies pour veiller sur lui, il compte évidemment sur vous...

Nouveau dépliant des Naturalistes... en couleur évidemment !



⁷ Étapes de l'élaboration d'un contrat de rivière (Circulaire ministérielle du 20 mars 2001)

1. Phase d'initialisation du projet :
 - 1^a. constitution d'un dossier préparatoire ;
 - 1^b. préparation d'une convention d'étude ayant pour objet la rédaction d'un contrat de rivière;
2. Approbation de la convention d'étude ;
3. Exécution de la convention d'étude ;
4. Signature du contrat de rivière ;
5. Exécution des engagements ;
6. Évaluation - mise à jour du contrat de rivière.



Toutes les revues sont disponibles et peuvent être envoyées à toutes personnes intéressées sur simple demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres.

Rédaction rubrique :

Marie-Thérèse ROMAIN

10 Coputienne à 6920 Sohier

tél : 084 / 36 77 29

REVUES NATURALISTES

G.E.S.T. (Groupe pour l'étude des sciences de la terre)

Bimestriel n° 137 (mai 2006)

- * Les lémuriers de Madagascar (R. Six)
- * Etudes paléogéographiques du site de Fox-Amphoux (Haut Var occidental) : la faune paléontologique (S. Giner)

NATAGORA (AVES + RNOB)

Bimestriel n° 13 (mai-juin 2006)

- * Un hiver qui n'en finit pas (A. Burnel et al.) – ornithologie et micromammifères
- * Pelouses sèches : résultats encourageants (L. Bronne)
- * Grand angle : Le plateau des Pairées (M. Fautsch) - grande photo et commentaires
- * L'expert forestier, à la croisée des attentes (O. Noiret)
- * Des poissons dans mes jumelles (D. Parkinson)
- * Le tour du monde des grèbes (A. Konter)
- * Cinq bonnes raisons d'accueillir la consoude au jardin (C. Close)

NATURALISTES DE CHARLEROI (Bulletin de la Société royale des -)

Trimestriel n° 2 (avril 2006)

- * Excursion botanique à Loverval (F. Hagon- F. Moreau)
- * Gestion d'une callunaie à Petigny.
- * Sortie bryologique à Gougnyes (M. Th.Romain- J.P. Duvivier)

NATURA MOSANA (Trait d'union entre sociétés naturalistes des provinces wallonnes)

Trimestriel vol. 58/3 (juillet-septembre 2005)

- * Le Sart Tilman, réserve de nature et espace culturel privilégié de la région liégeoise (P. Destinay et J. Lambinon)

PARCS ET RESERVES (Revue d'Ardenne et Gaume)

Trimestriel vol. 61/1 (1^{er} trimestre 2006)

- * Le décret relatif aux parcs naturels à 20 ans (J. Stein)
- * Observations relatives à la biologie et à la nidification de quelques abeilles sauvages



psammophiles d'intérêt en Wallonie (N. Verreken et al.)

- * Présence de la coccinelle asiatique dans la réserve du Vague des Gomhets (J.L. Renneson)
- * La réserve naturelle de Brouire à Bure : inventaire floristique (J. Saintenoy)

Supplément : « Amon nos autes » (entre nous) : bulletin trimestriel

- * Promenade dans la réserve naturelle de Haute Roche à Dourbes (P. Lighezzolo)
- * Le site de Haute Roche fait peau neuve (G. Graux)
- * Le programme LIFE Haute Meuse s'achève (G. Graux)

REGULUS (Zeitschrift für Naturschutz und Naturkunde in Luxembourg)

Trimestriel n° 6 (2006)

- * Méi Natur ëm d'Haus (P. Felten et al.) – animaux des habitations
- * Nichoirs à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments (G. Biver)
- * Blauer Mohn, Ibissschnabel und Co – voyage nature au Tibet
- * Nouvelles de la Centrale ornithologique (P. Lorgé)
- * Jungtieren helfen, aber richtig (K. Lux) – aider convenablement les jeunes animaux abandonnés (résumé français)

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CONTRAT DE RIVIERE DE LA VALLEE DE L'OURTHE

Trimestriel n° 30 (juin 2006)

- * Revêtements perméables : un coup de main pour ne pas aggraver les inondations
- * La réserve naturelle d'Orti : une histoire mouvementée
- * La moule perlière : un programme LIFE pour sa conservation

PUBLICATIONS DIVERSES

DON DE MEMBRE

Les réserves naturelles domaniales de l'Ardenne centrale (dépliants) :

- La boulaie du Rouge Poncé
- La Fange de l'Abîme
- La Fange de la Basseille
- Le pré des Forges
- Les anciennes Troufferies de Libin
- Les étangs de Luchy